

# CRUPET

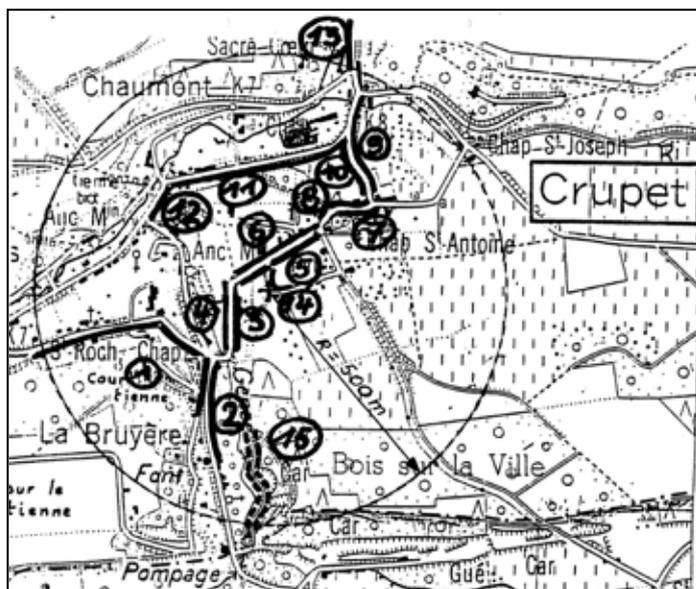
# Échos

Décembre 2010

N° 81

TRIMESTRIEL - 23ème année - Éditeur responsable: A. BERNIER, rue St Joseph, 5 - 5332 CRUPET

" C'est une belle harmonie quand le faire et le dire vont ensemble. " Montaigne



**Vous avez-dit « manque de parkings à Crupet » ?**

**.... Voir page 17**

**Dates à retenir :**

- Le prochain " Rallye Télévie " se déroulera le 10 Avril 2011 au départ de Crupet
- dimanche 21 août 2011 participez, avec nous, aux secondes « Diableries de Crupet » !



**JOYEUX NOËL et une BONNE ET HEUREUSE ANNEE**

# CRUP' Échos

Bulletin de liaison de l'activité à Crupet.  
Rue St Joseph,5 – 5332 CRUPET

e-mail : [freddy.bernier@skynet.be](mailto:freddy.bernier@skynet.be)



## Forum de rédaction

Pascal André  
Freddy Bernier (rédacteur en chef)

Jean-Pierre Binamé  
Hugues Labar  
Marcel Pesesse (Trésorier)  
André Quevrain

[Compte bancaire](#)

068-2182164-79

[Conception Graphique](#)

Hugues Labar

## Sommaire

Edito	p. 3
Respect et devoir	p. 4
Activités CRUPET 85	p. 6
Le retour du castor	p. 7
Crupet il y a 180 ans	p. 12
Les conscrits de l'Empire (suite)	p. 13
Le contrat de village	p. 17
Yan (suite et fin)	p. 19
Saint Roch P.P.N.	p. 22
Des rimes et des rêves	p. 23
Noces de diamant	p. 24
Galerie photo (2 <sup>e</sup> partie)	p. 25
Pèlerinages à Lourdes	p. 28
Ronchinne : tout un symbole	p. 30
La Princesse Clémentine à Crupet	p. 31
Les Diableries : résultats et perspectives	p. 32
Au théâtre ce soir	p. 33
Une Descente de Croix ... bizarre (4 <sup>e</sup> partie)	p. 34
Les pubs	p. 38

*Taverne "Le Pachis"*  
PETITE RESTAURATION



Restauration ouverte de 12.00h à 15.00h  
et de 18.00h à 22.00h

FERMÉ LE LUNDI

Rue Haute, 8 - 5332 CRUPET - Tél.: 083 68 99 10



DERNIERE MINUTE .....

**BOULANGERIE AMBULANTE**

**Marie-Françoise et Stéphane Hostaux** de la rue St Joseph N° 2D nous font la surprise de l'inauguration d'une BOULANGERIE AMBULANTE.

Un toutes-boîtes vient d'être distribué : Tél 083/69.02.93 0496/31 58 92

e-mail : [toutfaitmaison@hotmail.com](mailto:toutfaitmaison@hotmail.com)

**FELICITATIONS ET BON VENT A CETTE COURAGEUSE FAMILLE**



## **EDITO**

**U**ne année s'achève. Le temps de digérer les louanges et les critiques qui nous ont été transmises suite à la diffusion du livre « Crupet, un village et des hommes en Condroz Namurois ». De corriger certaines erreurs ou lacunes et aussi d'apporter quelques compléments intéressants suscités en tout ou en partie par la parution de ce livre.

**2010** aura aussi été marqué par la réactivation du « Contrat de Village » et de son comité de suivi. Vous trouverez quelques informations complémentaires dans ce numéro ainsi que des plans pour l'avenir.

Les « Diableries » furent une autre activité marquante avec la participation de tous les clubs et associations du village. Beaucoup d'enthousiasme, d'efforts, de succès, de satisfactions et quelques déceptions qui doivent être considérées comme des leçons à tirer en vue d'une prochaine édition.

Bref, rien de bien neuf à Crupet, juste une continuation des traditions de ce village qui, au long des générations, voit des initiatives fleurir chez ses habitants, natifs ou non, visant à une convivialité et un accueil de qualité pour les villageois et les visiteurs, qu'ils soient touristes d'un jour ou bien plus fidèles.

Enfin, nous espérons que vous avez apprécié le nouveau look de votre revue et nous vous prions de ne pas hésiter à nous faire parvenir vos remarques.

**Il nous reste à  
vous souhaiter un  
JOYEUX NOËL et  
une BONNE ET  
HEUREUSE  
ANNEE**

F.B. pour le Forum.

-----  
**EN AVANT-PREMIERE.....**

***Le prochain " Rallye Télévie " se déroulera le 10 Avril 2011.***  
*Cette balade accueille toutes les voitures et motos de plus de 25 ans (fabriquées jusque 1986).*

*Merci déjà de retenir cette date et de promouvoir ce bel élan de solidarité au service et dans l'intérêt de tous.*



***Jean-Jacques Quevrain, une des chevilles ouvrières, aimerait pouvoir démarrer de Crupet si le jeu de balle peut les accueillir à la date prévue, sinon ce serait peut-être au départ du château....***

Le père Guy Gilbert, le 9 octobre dernier, à l'invitation de Missio, est venu donner la bonne parole sur la question de la domination adolescente.

(DIMANCHE – N°37 24/10/2010)



## GUY GILBERT:

### "Les jeunes ont besoin qu'on leur dise non"

Quelques extraits choisis de son intervention :

« *(Je m'occupe de) cas extrêmes, en tout cas qui font passer nos ados "en crise" pour des anges.* »

Quoi qu'il en soit, pour ces derniers aussi, et leurs parents, ... « *Il faut réagir tout de suite devant ces petits chéris qui disent toujours 'respect' en pensant seulement à celui qu'on leur doit mais en manquant singulièrement à l'égard des autres* ».

Guy Gilbert observe que « *quand on parle de devoir, les jeunes tombent en syncope! Or, respect et devoir, cela s'apprend tout petit.* »

Il met en garde les parents : « *Les jeunes enregistrent tout. Si vos actes sont différents de votre discours, ils le verront.* »

Il concluait son intervention par les mots suivants qui, à mon humble avis, sonnent très juste : « *Les jeunes ont besoin qu'on leur dise "Non". Il faut compter sur leur intelligence. Mais ne parlons pas en leur nom ! Ils ont des rêves : écoutez-les. À vous de les découvrir. N'imposez rien.* » Et pour finir: « *Faites de l'Évangile à l'état pur. Même un athée peut faire cela. Nous avons tous cette puissance divine* ». »

« Qu'est-ce que cela vient faire dans Crup'échos ? » me direz-vous. Et bien, je n'ai pu m'empêcher de faire le parallèle entre cet avis donné par le prêtre des loubards et ce qui s'est passé dans notre

cimetière de Crupet au cours de l'été 2010. Un « **Été solidaire** » dont je vous parle à la page suivante sous le Titre : « **Les jeunes ont besoin qu'on leur dise MERCI** »



Une vue du « Quartier des Anges » rénové par les jeunes. Ici sont enterrés les bébés et enfants morts en bas âge.

# "Les jeunes ont besoin qu'on leur dise MERCI"

## Été solidaire

«Nos cimetières, sont plus qu'un garage pour nos morts, ils sont un champ de repos qui peut être aujourd'hui un apprentissage.»

L'opération «été solidaire» a ciblé le cimetière de Crupet.

Des jeunes de la commune encadrés par Annick Lissoir ont effectué un nettoyage et redonné vie à des pierres tombales. Ces jeunes ont été sensibilisés à la valeur d'un cimetière tel qu'un cimetière. Deviendront-ils des passionnés du patrimoine funéraire? Ils ont pris conscience de ce qui les entoure pour mieux le respecter. Pas un seul de ces jeunes ne regardera dorénavant cet endroit de recueillement de la même façon. C'est un travail qui s'est révélé une véritable source d'information.

Un souhait: Puisse «le Comité Crup'échos» trouver à prolonger ce projet de mémoire sur le patrimoine funéraire, et participer ainsi à la richesse d'un passé et d'un présent qui en apprend beaucoup sur la vie de notre village.

Dans le DIMANCHE – N°27 du 15 août 2010, le Doyen Joseph Cremer parlait de cet Eté solidaire dans les termes ci-contre.

Avant dans nous lancer dans « un projet de mémoire sur le patrimoine funéraire » nous tenions avant tout à faire part de cette initiative du CPAS d'Assesse qui, depuis quelques années, engage cinq jeunes dans le cadre **d'Été solidaire, je suis partenaire**, en partenariat avec la Région wallonne.

**Quel bel exemple de « respect et devoir » nous ont montré ces jeunes.**

Vers l'Avenir en a fait part dans ses colonnes le lundi 19 juillet 2010.

Vers l'Avenir lundi 19 juillet 2010

CRUPET - Assesse

## Cinq jeunes pour embellir les tombes

**D**epuis quelques années, le CPAS d'Assesse engage cinq jeunes dans le cadre *d'Été solidaire, je suis partenaire*, en partenariat avec la Région wallonne. Il s'agit d'un projet d'intérêt public qui permet au CPAS de bénéficier de subsides qui couvrent le salaire de quatre des cinq jeunes. Le CPAS prend en charge le cinquième. Cette année, le CPAS a décidé d'engager les jeunes au nettoyage et à la remise en valeur du patrimoine funéraire.

Des contacts ont été pris avec Navier Delforenne, coordinateur de la cellule de Gestion du patrimoine funéraire de la Région wallonne. C'est au cimetière de Crupet que Delphine Hastir, David Michel, Anthony Martin, Aissatou

Diallo et Ahmed Mohamed Bouzhan ont œuvré pendant dix jours, aidés par Annick Lissoir, l'éducatrice de rue. De l'eau, de l'eau de Javel, des brosses en laiton et de l'huile de bras ont été nécessaires pour remettre à neuf bon nombre de pierres tombales. Vendredi, dernier jour, les jeunes ont reçu une attestation de formation au nettoyage et à la remise en valeur du patrimoine funéraire en présence de Navier Delforenne, qui a également donné à la population intéressée une information historique et symbolique relative au milieu funéraire du XIXe siècle. ■

**F.G.**

C'est avec plaisir que Crup'échos dans le cadre du comité de suivi du Contrat de Village, proposera une action comme souhaité non seulement par notre Doyen, mais aussi par tous les paroissiens de Crupet ainsi que par leurs familles ayant quitté le village et pour lesquelles la Toussaint est une des rares occasions de revoir leur village et de raviver leurs souvenirs.

Il ne faut cependant pas se leurrer, cette action sera certainement de longue haleine; il faudra en effet toucher les familles concernées mais également convaincre l'administration communale que des travaux d'entretien sont nécessaires dans ce cimetière, dont certains très urgents pour, par exemple, réparer des murs de soutènement qui s'effondrent ou risquent de le faire.

Gageons que dans l'esprit de collaboration retrouvé au cours des quelques séances du Comité de suivi du Contrat de village, des réponses positives ne devraient pas tarder de la part de tous les partenaires.

Freddy Bernier



Les jeunes peuvent être fiers de leur travail



Une partie de stèle rénoverée, mais tout reste à faire pour ce monument ...

# ACTIVITES CRUPET '85

A l'heure où vous lirez ces lignes, les lumières de notre 10<sup>e</sup> marche gourmande se seront éteintes jusqu'à l'année prochaine. En discutant avec les nouveaux habitants du village, il apparaît que nombreux sont ceux qui ne connaissent pas encore notre comité, alors pour réparer cette lacune, voici un bref aperçu de notre ASBL et de ses activités.

L'ASBL CRUPET 85 tient son nom de son année de fondation. Son comité est composé d'amis habitant pour la plupart le village et regroupés autour de son président Marc Van Rymenant, sa vice-présidente Claire Befahy, son secrétaire Pol Marchandise et son trésorier Pierre Marchal. Actuellement, sept membres viennent compléter ce cadre. De plus, il peut compter sur de nombreux amis et connaissances qui viennent renforcer l'équipe lors des grandes manifestations. Il a ancré son siège social dans l'ancienne école du village (rue Haute, 28).

Ses activités s'organisent autour de six axes :

1. L'organisation d'activités visant à la promotion du village :
  - § **Les lumières et les saveurs** début décembre. Cette marche gourmande conduit quelques 300 convives dans les rues du village pour une douzaine de haltes dégustations autour d'un thème qui change chaque année.
  - § **La chasse aux œufs et le barbecue de printemps** le lundi de Pâques. Après une chasse aux œufs réservée aux enfants, les habitants de Crupet, bénéficiant de l'apéritif et les crudités offerts par le comité, se retrouvent autour de barbecues mis à leur disposition pour un bon moment de rencontre et de convivialité. Cette activité assez récente rencontre un beau succès.
  - § Au début du mois de juin, la **traditionnelle brocante** connaît toujours un réel engouement tant du côté des brocanteurs qui se pressent chaque année dès l'ouverture des réservations que du public toujours très nombreux en quête de bonnes affaires.
2. L'organisation d'activités à caractère social :
  - § **La Saint-Nicolas** des enfants : chaque fin novembre, Saint-Nicolas passe dans les maisons où habitent de petits enfants très sages pour les féliciter et leur remettre quelques friandises.
  - § **Le goûter des 3 x 20**. Chaque début d'année, Crupet 85 convie les aînés du village pour une après-midi gourmande et festive.
3. L'amélioration ou la sauvegarde du petit patrimoine. Ainsi, l'ASBL Crupet 85 a financé les travaux de sablage et rejointolement de la chapelle Saint-Roch.
4. La location et la gestion quotidienne de la salle communale qui est accessible pour organiser tout type d'activités publiques ou privées (réunion, repas, soirée dansante, ...). Un service (facultatif) de location de vaisselle est venu compléter l'offre de location de la salle.
5. L'appui logistique ou, le plus souvent, une participation active à certaines activités proposées dans le cadre des Plus beaux villages de Wallonie comme lors des Diableries, en août 2010.
6. L'illumination du village pour les fêtes de fin d'année.

Et enfin, pour les amoureux, la soirée de la Saint-Valentin.

En espérant vous voir nombreux à l'occasion de nos prochaines activités, à suivre sur notre site [www.crupet85.be](http://www.crupet85.be), nous vous souhaitons à toutes et tous nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

Le comité CRUPET 85

## Le grand retour du Castor en Wallonie et bientôt dans les vallées de la Molinee, du Bocq et leurs affluents

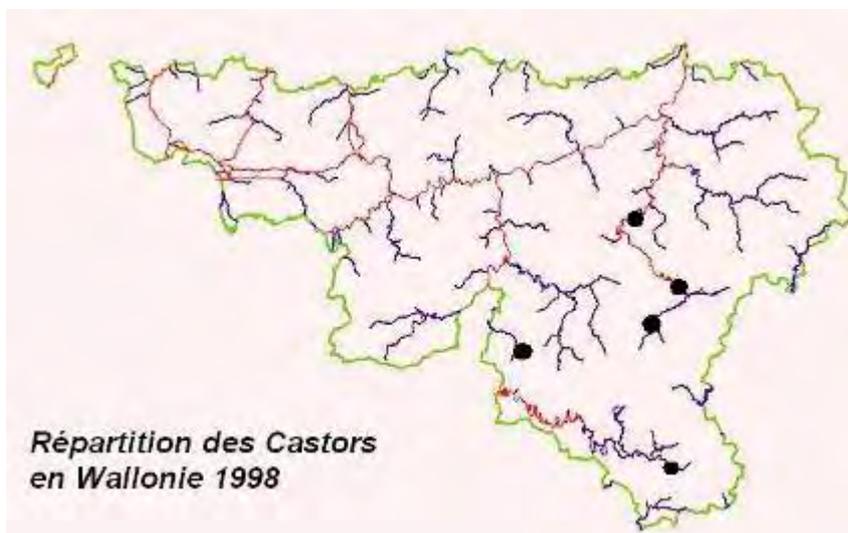
Autrefois, le castor était présent partout en Europe, mais commence déjà à disparaître à partir de l'antiquité romaine. Il faut attendre le 19e siècle pour que son déclin soit beaucoup plus rapide. Les raisons de sa chasse sont sa fourrure, sa viande et le castoréum (substance odorante agréable secrétée par des glandes du castor pour marquer son territoire) utilisé en médecine et en parfumerie. Evidemment, moins il y a de castors, plus ceux-ci sont chassés car les prix montent (notamment pour la fourrure). L'espèce s'est presque éteinte début du vingtième siècle sauf en Norvège, dans quelques pays de l'Est et sur les bords de grands fleuves alluvionnaires (Elbe, Rhône,...). La réintroduction des castors fut amorcée par les Scandinaves dans les années cinquante, suivis par les Suisses, les Français, les Allemands, les Hollandais... mais pas les Belges !

Pourtant, voilà bientôt dix ans que le castor a été réintroduit illégalement sur le sol wallon par l'asbl "Rangers". Après 10 ans, la Wallonie compte aujourd'hui plus de 130 sites de castors, dont les plus importants se



situent en Haute-Ardenne, en Ardenne namuroise, en Gaume et en Famenne.

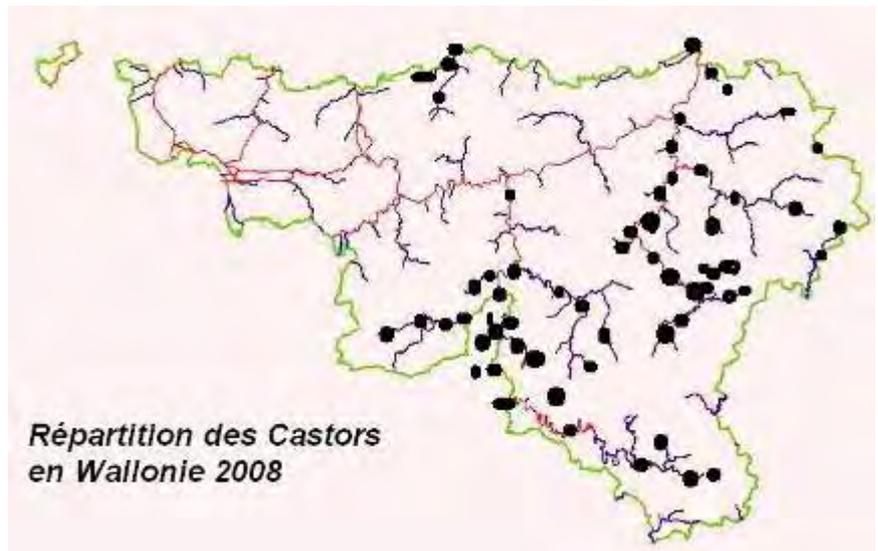
Depuis la fin des années nonante, le castor poursuit sans aucune entrave sa progression en territoire wallon. Le rongeur ne connaît plus de prédateur et se développe rapidement - en conquérant



les berges des cours d'eau du Sud du Pays.

En 2006, de nombreux castors élisent domicile dans la Meuse au pied de la centrale nucléaire de Chooz. Ils sont arrivés dans la Meuse Française par la Semois et la Houille (Gedinne). Lentement mais sûrement, ils continuent leur progression. En 2007, les castors sont dans l'Hermeuton et dans la Lesse. Depuis 2008, les castors sont aux portes de Dinant. En 2009, ils sont aux portes de Liège. Les plus audacieux ont été aperçus dans la Meuse, en plein centre-ville. Les castors se sentent manifestement à nouveau chez eux en Wallonie... Toujours en 2009, des castors étaient signalés sur l'Ile de Dave entre Jambes et Profondeville. Comment sont-ils arrivés là? Vraisemblablement un lâché clandestin! Où sont-ils arrivés en 2010, difficile à dire, difficile à suivre? Prochains objectifs logiques des castors, la Moline, le Bocq et leurs affluents!

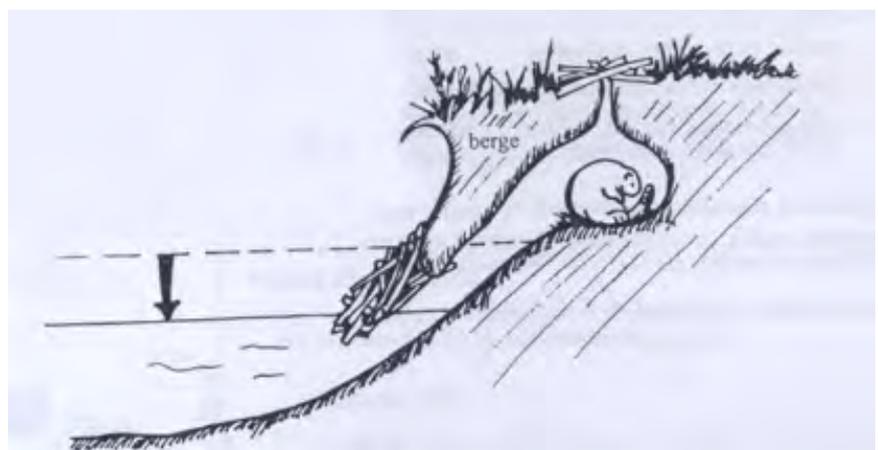
Une chose est sûr, même si le castor est un animal nocturne fort discret, il n'a pas froid aux yeux. Récemment dans la Meuse Liégeoise à la hauteur du centre commercial de Belle Ile, un éclusier de la Région wallonne a été réveillé en pleine nuit par un couple un peu désorienté: « J'ai entendu du bruit. Il était aux environs d'une heure du matin. Et là je me suis rendu compte que c'était deux castors. La femelle était dans un bac à sable rempli d'eau et



elle patageait dans l'eau. Et le mâle était en dessous du poirier. Dans mon jardin! ».

Le castor est un formidable ingénieur des écosystèmes.

L'architecte des rivières étale d'innombrables zones humides et tout son génie. En effet, le castor est un merveilleux aménageur du territoire, un régulateur du régime des eaux, un technicien de l'entretien des berges et un garant de la biodiversité. Avec ses barrages, le castor crée naturellement des lagunages. Les herbiers aquatiques qui se développent spontanément dans les retenues de castors épurent les eaux polluées. Bref, de véritables "stations d'épuration" pour eaux grises! Il semble



bien résister aux polluants organiques. La qualité de l'eau ne constitue pas un facteur limitant pour lui. Le castor est créateur d'équilibre : il est capable de créer des habitats naturels de qualité et surtout de les conserver.

#### Mode de vie.

Le castor est végétarien et se nourrit de l'écorce des arbres en automne-hiver et il se nourrit de la strate herbacée durant la période printemps-été. Les castors construisant des barrages entretiennent ceux-ci en coupant des arbres mais globalement les coupes d'arbres diminuent d'années en années. Le castor n'est donc pas un ravageur mais bien un gestionnaire.

Le territoire d'une famille de castors est en moyenne de 5 kilomètres le long d'une rivière. Il n'y a jamais de risques de pullulation : lorsqu'on réintroduit une population de castors à un endroit, il va d'abord croître à raison de 25% par an. La population va ensuite atteindre un niveau de saturation (étendue dans tout le bassin hydrographique) et va donc se stabiliser (le taux de mortalité va compenser le taux de natalité). Le castor

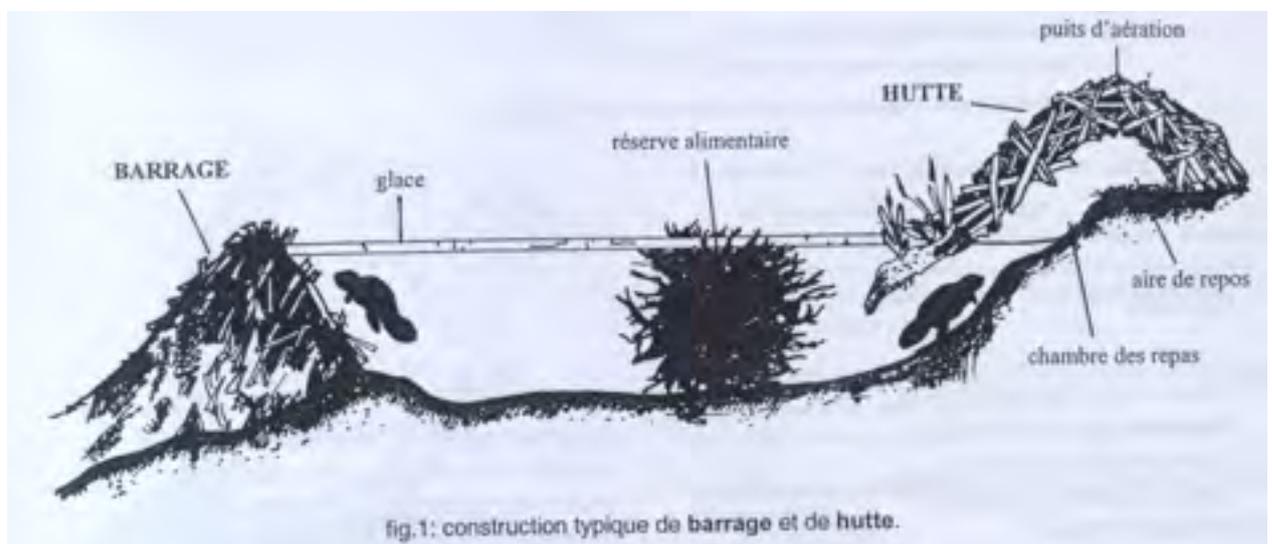
est territorial, et en l'absence de nouveau territoire disponible, il n'augmente pas sa population. Par exemple, la population de castors du Rhône reste constante depuis 40 ans.

#### Terrier.

Le castor trouve refuge dans une cavité dont l'accès se fait sous l'eau. Dans les terrains meubles, il creuse un terrier (cas le plus fréquent). Si les berges ne permettent pas cette installation, il accumule des matériaux en surface afin de constituer un fort ou hutte.

#### Barrage.

Dans les fleuves, le castor ne construit pas de barrages. Par contre, lorsque le débit du cours d'eau est rapide ou irrégulier (ruisseaux, petites rivières), le castor construit des barrages. Comme dit le proverbe : « A petit ru, grand bièvre » (bièvre étant l'ancien mot français du castor). Les barrages permettent d'accroître la profondeur et la superficie de la zone immergée, de stocker pour l'hiver les provisions qui seront accessibles sous la glace, de parvenir sous l'eau au gîte, en toute discrétion.



Le castor est une espèce « clef de voûte ».

Les avantages écologiques et économiques du castor sont considérables. Les effets bénéfiques que les castors apportent dans un milieu naturel sont incroyablement importants et positifs. Aucun animal, à part l'homme, n'exerce un tel pouvoir de modifier l'environnement. D'une manière générale, le castor crée de nouveaux milieux de vie bénéfiques pour une multitude d'espèces. L'homme, par contre, ne peut pas toujours en dire autant... Rien qu'en Wallonie durant le siècle dernier, l'homme a fait disparaître 10% des espèces et de 40 à 50% des espèces sont en voie de disparition.

Les barrages de castors bloquent le cours d'eau (par exemple sur la Houille près de Gedinne) et celui-ci se divise en une multitude de petits cours d'eau contournant le barrage et replongeant dans le lit de la rivière en aval. Ce barrage permet donc la création de nouvelles zones humides ; bases fondamentales pour la biodiversité. En plus de cela, les barrages retiennent les terres et freinent l'érosion. Ils sont aussi une protection contre les inondations, une protection contre la sécheresse. Par la régulation des petits cours d'eau, l'eau est retenue comme dans une éponge, ce qui a pour effet d'atténuer aussi bien les sécheresses que les inondations. L'infiltration des eaux est renforcée. Plutôt que laisser l'eau s'écouler toujours plus loin et plus vite, les barrages et autres ouvrages tamponnent les écoulements et favorisent l'infiltration des eaux naturellement.

En ralentissant le cours des eaux, les castors évitent les grandes crues qui

emportent tout sur leur passage. La protection des terres cultivées, comme des zones urbaines en aval, est renforcée.

Le problème majeur de l'érosion des berges de nos rivières provient de la présence de grands arbres au bord même de la rive. Minés sous leurs racines par l'eau, leur masse les fait basculer prématurément dans les flots, arrachant des zones considérables de rive d'un coup. Les castors coupent ces gros troncs. Sans mourir, les souches de la plupart des espèces concernées font ensuite des rejets que les animaux peuvent consommer. L'arbre se transforme en buisson dont les racines renforcent les berges. Ces buissons ralentissent aussi l'eau en cas de crue. Ce travail, les castors le font gratuitement.

**Au niveau juridique.**

Le castor est une espèce protégée aux niveaux international, européen, national et régional. Son développement rapide et sa cohabitation avec l'homme occasionnent parfois d'importantes nuisances. Le problème est complexe, non seulement parce que le castor est une espèce protégée mais également parce que ce rongeur joue un rôle majeur dans le développement et le maintien de la biodiversité de nos forêts et cours d'eau. Le monde est ainsi fait que ce qui pose problème aux uns est vivement recherché par d'autres. Cependant, avec le Castor, un retour en arrière est quasiment impossible !

**Tourisme.**

Phénomène connexe au retour des castors en Wallonie, on constate le développement d'un écotourisme lié à la

présence des rongeurs, certaines communes mettant d'ailleurs fortement en avant le castor sur le plan touristique (Gedinne et La Roche-en-Ardennes).

#### Toponymie.

Aucun animal n'a autant marqué la toponymie de notre pays, pour les localités (Bever, Beveren, Beverlo, Bièvre, Bienne, Breuvanne, etc.), cours d'eau (Biesme, Berwinne, etc.) et



Blason de la commune de Bièvre

familles (Van Bever, de Bever, de Bièvre, Debebronne, etc.).

#### Conclusion.

Partez à la découverte de l'architecte des rivières et de ses constructions spectaculaires (barrages, huttes, canaux).

Tôt ou tard, les castors vont recoloniser les vallées de la Molignée, du Bocq et leurs affluents !

Pascal ANDRE

---

#### MAUDIT GSM !

Je lui avais bien dit que je viendrais ce soir ...  
Sa porte était ouverte : j'entrai donc dans le couloir.  
Elle me cria "Entre donc, je suis dans la baignoire !"  
"Et fais comme chez toi : sers-nous un verre à boire !"  
Puis elle me demanda d'lui passer son peignoir...  
Ce qu' je fis discrètement, l'assurant NE RIEN VOIR  
Puis elle sortit bientôt, toute habillée de noir :  
J'étais sur un nuage, fort de tous les espoirs...  
Son GSM sonna, qui mit fin à l'histoire :  
Sa mère l'appelait... elle devait la recevoir

#### L'AQUARIUM DA M'COUSENE

Mi cousène n'a pon d'tchèt, pon d'fleûrs, minme pon d'album,  
Si passion ? Les pèchons, dins on grand aquarium :  
Des néons, des scalaires, des guppys, des loche-cloms...  
Dins l'binde, gna onque qui choque : c'est-on sacrè laid groom !

I fé arèdgi l'z'ôtes, c'est-on vrai diâle, en somme,  
Elle a jugè dol mète foû do capharnaum,  
Et puis do l'cthauquè dins... one bolle di l'Atomium...  
Quand elle sogne si tribu, elle n'è lî donne qu'one pomme !

Min l'vaurin n'è vou nin, i n'î tint nin , en somme,  
I rwète mougni ses frères, i fé l'gros dos,... c'est comme  
Les çis qui rèclam'nut todis des maximum...  
Ah dj'è l'aleu rovi ... Ayi, c'est BART, qu'on l'lomme...

A.Q.

## Description de Crupet il y a 180 ans

Le texte qui suit est un extrait du livre de Philippe VANDER MAELEN, *Dictionnaire géographique de la Province de Namur*, édité en 1832 à Bruxelles (Établissement géographique, Faubourg de Flandre).

Même s'il ne nous apprend plus grand-chose de neuf, il nous a paru intéressant de vous le proposer à la lecture étant donné qu'il s'agit d'une des références utilisées dans le livre *Crupet, un village ...*

H.L.

---

CRUPET, commune du canton, de l'arrondissement et à 3 lieues 1/2 S. S. E. de Namur. Bornée au N. par Courrière et Maillen, à l'E. par Natoye (canton de Ciney), au S. par Dorinne et à l'O. par Godinne (canton de Dinant).

Ses dépendances sont : Jassogne, Ainséfié, Hoyémont, Lizée et Venatte.

La superficie du territoire est de neuf cent quarante-cinq bonniers.

HYDROGRAPHIE : Un affluent du Bocq, nommé *ruisseau du Crupet* ou *FontaineDieu*, arrose la commune du N. au S. et y active une papeterie, deux moulins à farine et deux moulins à huile. Ce ruisseau ne tarit jamais. A Venatte, au pied d'un roc escarpé, non loin du ruisseau, on trouve une fontaine intermittente.

SOL : La commune est entourée de montagnes dont les sommets sont couverts de bois. Terrain argileux et rocailleux.

AGRICULTURE : Les productions consistent en épeautre, seigle, avoine, escourgeon, féveroles; les fourrages sont peu abondants. On cultive des pommes de terre et des carottes. Les vergers sont plantés de pommiers, poiriers, pruniers et cerisiers. L'essence des bois taillis est un mélange de chênes, hêtres et charmes : on les coupe à treize ans. Mode de culture : on donne quatre labours pour l'épeautre, le seigle ou l'escourgeon, et deux labours pour l'avoine et les féveroles. Les principaux engrais et moyens d'amendement sont le fumier, la chaux et les cendres de Hollande : ces dernières se répandent sur les terres cultivées en avoine et féveroles. Le prix du labourage d'un hectare de terreensemencé en épeautre, seigle ou escourgeon, est de vingt-un florins, et de dix florins cinquante cents pour l'avoine, et les féveroles. Le prix de la journée d'un ouvrier travaillant à la terre varie de soixante à soixante-quinze cents. On élève des chevaux, des bêtes à cornes et des moutons. *Volaille* : poules et canards. Peu d'abeilles. — Le gibier consiste en lièvres, lapins et perdrix. Le ruisseau de Crupet abonde en truites. — Laine, beurre.

POPULATION : Deux cent soixante-douze hommes, deux cent quatre-vingt-dix femmes ; total : cinq cent soixante-deux habitants.

HABITATIONS : Les maisons, construites en pierre ou en bois, couvertes en chaume ou en ardoises, sont en partie situées sur les deux rives du ruisseau, et en partie disséminées sur le penchant des montagnes. Il y a une église et une école primaire. On voit près du ruisseau de Crupet les ruines d'un ancien château. Cette commune est la résidence d'un chirurgien.

COMMERCE ET INDUSTRIE : L'agriculture et l'exploitation des bois et des usines forment les principales branches d'industrie. Il existe dans la commune trois moulins à farine, deux moulins à huile mus par eau, et une papeterie dont les produits sont envoyés à Namur, à Liège et à Bruxelles : elle est activée par le ruisseau de Crupet. Il y avait autrefois sur le même cours d'eau une batterie de cuivre pour faire du fil de laiton : cette usine n'est plus en activité. On trouve dans la commune un horloger, trois marchands de farine, trois maréchaux ferrants, un charron et trois loueurs de brasserie.

ROUTES ET CHEMINS : Cette commune est située à 1 lieue de la route de Namur à Luxembourg. Les chemins vicinaux sont praticables en hiver.

CRUPET ou FONTAINE-DIEU, ruisseau qui se forme au-dessus de la commune de Crupet, de la réunion des ruisseaux d'Assesse, d'Ivoi et de Tallier. Il coule du N. E. au S. O. et va se réunir au Bocq, à peu de distance et au N. E. de Fumy, commune d'Evrehaille. Ce ruisseau active dans son cours une papeterie, trois moulins à farine et un moulin à huile.

## Les conscrits de l'Empire (suite ...)

Dans le dernier Crup'Échos, nous vous avons donné des informations complémentaires concernant les conscrits de l'Empire originaires de Crupet. Celles-ci étaient loin d'être définitives comme vous aller le constater ci-dessous.

Tout d'abord, l'un des soldats évoqués pose un problème : **Jean-Baptiste RIGOLET** était-il un mort-vivant ? En effet, selon la source citée, il serait mort le 25.03.1811 à Séville. Or, d'après le registre paroissial de Crupet :

- il s'est marié le 03.06.1809 avec Marie Éléonore FAUDEUR ;
- il a eu 5 enfants entre 1810 et 1824 : Jean-Baptiste (b 07.04.1810) ; Godefroid Jh (b 28.08.1813 + 28.09.1904) ; Charles (b 09.02.1817) ; Marie Jh Florence (b 14.01.1823) et Philippinne (b 01.04.1824 à Ivoy) ;
- il est décédé le 14.06.1827 (confirmé par l'État civil).

Où est l'erreur ? Dans le document de 1811 ? Dans nos recherches en n'ayant pas retrouvé l'acte de naissance d'un autre Jean-Baptiste RIGOLET ? Suite au prochain épisode peut-être ...

Au cours de nos recherches, nous avons trouvé par hasard de nouveaux documents venant de Metz concernant un certain Jean Joseph GIHIC, âgé de 22 ans, sapeur au 2<sup>d</sup> Bataillon et décédé de fièvre le 06.01.1814 à l'hôpital de Metz.

A priori, ce nom (à consonance bretonne ?) est totalement inconnu dans la région. Toutefois le Crupétois de l'époque devaient savoir de qui il s'agissait, puisque dans la table décennale il a été repris sous le nom de GILIN, ce qui doit correspondre à **Jean Joseph GILENT**, né le 12.05.1792 à Crupet, fils de Jean Joseph et Anne Joseph FAUDEUX.

Cela fait un mort de plus pour le village.

*Le décès de Jean Joseph GILENT est à placer dans le contexte de la campagne de France, laquelle se déroula dans l'Est, de janvier à avril 1814. Elle constitue la 3<sup>e</sup> phase de la guerre liée à la Sixième Coalition (les deux premières campagnes étant celles de Russie en 1812 et d'Allemagne en 1813). Napoléon I<sup>er</sup> tente d'arrêter l'invasion de la France et de conserver son trône. La campagne se terminera par l'entrée des troupes prussiennes et russes à Paris le 31 mars et l'abdication de l'empereur à Fontainebleau le 6 avril, puis son exil vers l'île d'Elbe.*

*Les forces en présence préfigurent de l'issue de la campagne : 360.000 Français contre 1.000.000 de Coalisés (Autrichiens, Russes, Prussiens, Badois, Suédois et Britanniques). La campagne commence bien pour les Français, avec une série de victoires de janvier à mars (Brienne-le Château, Champaubert, Montmirail, Château-Thierry, ...). Mais celles-ci ne sont pas décisives et le vent tourne à Arcis-sur-Aube (20 et 21 mars) avec une victoire autrichienne, qui aurait pu être définitive avec plus d'audace. Mais ce n'est que partie remise, puisque les Coalisés gagnent ensuite les batailles de Fère-Champenoise (25 mars) et Paris (30 et 31 mars).*



Le général Gourgeaud sauve la vie de l'Empereur à la bataille de Brienne



"La Barrière de Clichy", toile d'Horace Vernet décrivant la défense de Paris le 30 mars 1814

Mais, heureusement, tous les conscrits ne périrent pas au fil des campagnes.

Nous avons eu accès à une généalogie consacrée à la famille BOUSSIFET, dont une branche vivait à Crupet à la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Nous y avons découvert deux Boussifet de Crupet qui furent soldats de Napoléon. Voici les explications que nous devons à M. Réginald Rhodes :

*La médaille de Sainte-Hélène que reçut Henri Joseph Boussifet pour avoir fait partie de l'armée de Napoléon, actuellement en la possession d'une cousine Boussifet à Anvers, fut le départ de mes recherches concernant nos conscrits de Crupet.*

*La procédure d'incorporation était organisée de la manière suivante. Une première liste de conscrits était dressée par l'administration municipale à partir des actes de naissance consignés dans les registres des paroisses. Ensuite une nouvelle liste était dressée par les chefs-lieux de canton, dont était exclus les décédés et les jeunes ne demeurant plus dans leur canton, mais ajoutant ceux qui habitaient le canton mais qui n'y étaient pas nés. Des malins eurent l'astuce de n'être domiciliés à aucun endroit ! Enfin un tirage au sort avait lieu en présence des conscrits de cette deuxième liste. Ceux qui tiraient les plus petits numéros, jusqu'à avoir atteint un quota déterminé par Paris, étaient désignés pour le service, le restant des conscrits étant inscrit sur une liste de réservistes qui servait à remplacer les inévitables déserteurs, ou à alimenter une levée extraordinaire. Ces levées extraordinaires furent organisées en 1808 et 1809, et surtout au début de 1813, après le débâcle de Russie.*

*Ce n'est pas tout. Le passage devant le Conseil de recrutement va, à son tour, réduire le nombre de malchanceux. En effet, le service médical procédant à une sélection renverra chez eux ceux qui n'ont pas la taille requise ou qui ne sont pas aptes à effectuer le service. Ils font partie du lot des réformés.*



La médaille de Sainte Hélène, créée par Napoléon III, a récompensé les 405.000 soldats encore vivants en 1857 qui avaient combattu aux côtés de Napoléon I<sup>er</sup> pendant les guerres de 1792 à 1815.

*Dans le but de figurer parmi eux, l'une des pratiques consistait à se couper une partie ou l'entièreté de l'index de la main droite... D'autres moyens existaient pour rester chez soi. Le premier qui coûtait très cher, était le remplacement par un volontaire, l'autre était le mariage ! Celui-là suffisait pour être exempté. Il n'était pas rare de rencontrer des jeunes gens épousant des dames ayant l'âge d'être leur grand-mère. La dernière solution consistait à fuir. Mais d'autres critères d'exemption étaient prévus: fils aîné de veuve, frère de conscrit en activité, aspirant à l'état ecclésiastique.*

*Avec l'aide d'un habitant de Floreffé, Jean Evariste, expert en la matière, j'ai obtenu les renseignements suivants :*

**BOUSSIFET Jean Henri Joseph**, né à Crupet le 22.04.1792, fils de Jean-Pierre (+) et Marie-Catherine CHARLOT (+). Conscrit de 1812, n° départemental 921, taille 1m 750, visage ovale, front large, yeux gris, nez pointu, bouche moyenne, menton rond, cheveux et sourcils châtain. Incorporé le 18.04.1812 à Maastricht à la 78<sup>e</sup> Cohorte de la Garde nationale, matricule 410, fusilier à la 7<sup>e</sup> compagnie, probablement passé avec tout le régiment au 147<sup>e</sup> de Ligne à sa création le 12.01.1813 qui participe à la campagne d'Allemagne en 1813.

**BOUSSIFET Jacques Joseph**, né à Crupet le 28.03.1789, frère du précédent. Conscrit de 1809, n° départemental 699, taille 1m 680 ; incorporé à Brest le 13.06.1808 dans l'artillerie de Marine et signalé rentré à Crupet en 1814.

*Leurs frères ne furent pas incorporés :*

- Jean-Baptiste, né à Crupet le 26.08.1785, conscrit de l'an XIV, fut placé au dépôt par le sort ;
- Jean-Joseph, né à Crupet le 21 juillet 1791, conscrit de 1810, fut placé en fin de dépôt, ayant un frère conscrit en activité.

Ces informations ayant éveillé notre curiosité, nous avons trouvé sur le site [www.stehelene.org](http://www.stehelene.org) des informations complémentaires : d'une part, Jean Henri Boussifet est décédé à Sovet après 1858, d'autre part Crupet a compté un autre médaillé de Sainte-Hélène.

**DUMONT Pierre Joseph**, né à Crupet le 03.10.1787, journalier, fils de Guillaume et Anne-Barbe LALOUX. Conscrit de 1807, n° départemental 634, taille 1m 733, visage ovale, front haut, yeux bleus, nez gros, bouche grande, menton rond, cheveux et sourcils blonds, n° de tirage 25. Incorporé le 26.03.1807 à Lorient au 47<sup>e</sup> de Ligne, matricule 3835, fusilier à la 8<sup>e</sup> Cie, détaché en Espagne le 16.12.1808, combats de La Corogne et prise de Porto en 1809, rayé des contrôles le 01.08.1809, renvoyé dans ses foyers le 13.06.1814 et signalé rentré à Crupet le 07.07.1814, exempté de la milice en 1815 ayant 7 ans de service, campagne de 1809 à l'armée d'Espagne. Décédé à Crupet le 20.10.1866, époux de Marie-Barbe FIEVET.

Outre l'aspect historique de ces informations, on appréciera la description physique des individus, remplaçant les photos bien évidemment inconnues à l'époque.

À suivre ... ?

Patricia QUEVRIN  
Hugues LABAR

VILLE DE METZ, *EXTRAIT* des Registres des Décès de la  
Chef-lieu *première* section de la ville de Metz.  
du Département  
de la Moselle.

Exécution des art. 80 et  
82 du CODE CIVIL.

Du *sept* janvier mil huit cent *quatorze*  
ACTE de décès de *Jean Joseph Gihic*

*Jacques son père à Batilly*  
âgé de *soixante* ans, natif de *Criquet*  
Département de *Meuse et Moselle* décédé le *sept*  
*pas suite de fièvre* ainsi qu'il est constaté au registre  
d'après la déclaration faite par les deux témoins majeurs,  
conformément à la loi.

*Pour extrait, délivré et certifié par nous Adjoint à la Mairie de Metz, faisant*  
*les fonctions d'Officier public de l'Etat civil, en conformité des articles 80 et 82*  
*du Code civil, pour être transcrit sur les registres de la commune*  
*de Criquet.*

A Metz, le *sept* janvier

1814.



*Trayven*

L'acte de décès de Jean Joseph GIHIC, alias GILENT

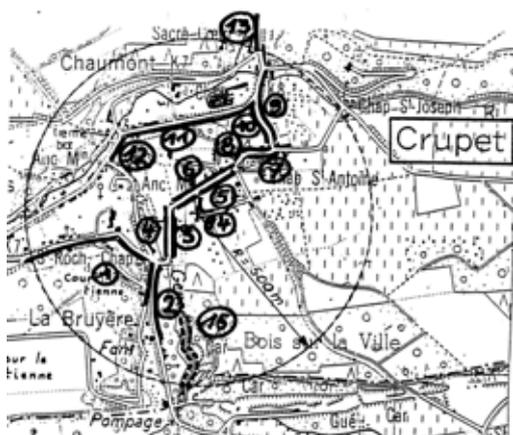
## ET LE FUTUR ? DUR, DUR...

Pourquoi chercher bien loin, la joie et l'aventure ?  
Les châteaux en Espagne et les sites les plus purs ...  
Les meilleures relations, la bonne température ?  
Et les plus beaux costumes, les plus belles voitures ?

VOIR, VENIR, et VAINCRE : sont-ce là les bons augures ?  
On comprend mieux plus tard, lorsque vient l'âge mûr :  
ETRE, AVOIR et FAIRE... se conjuguent au futur,  
Le passé ou l'avenir, quel sera le plus sûr ???

A Q

## CONTRAT DE VILLAGE DE CRUPET



Quoi de neuf ? Nous vous présentons ci-dessous un extrait de la REUNION DE SUIVI du mardi 14 septembre.

Lors de la réunion du 17 novembre 2010, il a été principalement décidé que le comité se réunirait le dimanche 19 décembre prochain pour étudier de près le problème du parking dans le village.

Nous vous ferons évidemment part des résultats et nous vous informerons des autres actions urgentes retenues et proposées par le comité et à exécuter par les différents acteurs suivant un calendrier encore à définir.

Une prochaine réunion devrait élire un président et un secrétaire pour ce comité.

Le Forum.

## REUNION DE SUIVI – 14 septembre 2010

### A. Présents

#### Administration Communale

- Monique DANS, Échevine du Tourisme
- Marc PIERSON, Échevin des Travaux

#### Asbl « Les Plus Beaux Villages de Wallonie »

- Mark ROSSIGNOL

#### Membres du Comité de suivi

- Geneviève BOUTSEN
- Patricia QUEVRIN
- Isabelle RICHEZ
- Thierry BERNIER
- Freddy BERNIER
- Luc CHILIADE
- Hugues LABAR
- Jean-Marie ROUART
- Jean-Noël VANDERSCHEUREN

### B. Ordre du jour

- Définition des pistes de développement du nouveau Contrat de village, issues du tableau synthétique des actions et de propositions des membres.
- Divers.

#### 1. Définition des premières pistes de développement du nouveau Contrat de village

Suite aux demandes émises lors de la précédente réunion du Comité de suivi portant sur la planification des travaux de la Commune, Monique Dans a suggéré de convier à la réunion du Comité l'Echevin des Travaux, Marc Pierson. La séance commence par un rappel de la finalité du Contrat de Village et de l'objet de la réunion, à savoir la présentation de la synthèse des constats des actions à mener dans le village de Crupet.

La synthèse des constats réalisés par les membres est distribuée à l'assemblée. Marc Pierson propose de parcourir le document et de l'actualiser au regard des actions envisagées par la Commune. En lien avec les constats émis, l'Echevin des travaux présente le projet du Bureau d'Etude AGUA. Il s'agit de l'actualisation de l'étude de 2002 consacrée aux aménagements potentiels du village de Crupet en vue de l'amélioration du cadre de vie et de son développement touristique. Suite à cette étude, le Collège communal a ciblé 3 sites prioritaires à aménager :

1. La Place de l'Eglise
2. La Place du jeu de Balle pelote et l'ancienne école
3. Le carrefour de Mont et l'Auberge de la vallée

Marc Pierson souligne la plus value que ces projets d'aménagements de l'espace public apporteront à Crupet. Toutefois, il précise que ces projets seront réalisés sous réserve d'obtention d'une subvention, impliquant des délais de mise en œuvre à plus longue échéance. Un membre du comité relève le caractère hypothétique de ces projets car subordonnés à l'octroi d'une subvention, notamment le dernier en ordre de priorité. L'Echevin des Travaux indique que le Collège communal a la volonté

de porter le projet mais qu'il ne pourra pas le supporter financièrement sans aide extérieure... Le Comité de suivi propose également de commenter les options formulées dans l'avant projet d'AGUA. Marc Pierson marque son accord et s'engage à faire suivre l'étude en format pdf au représentant des Plus Beaux Villages afin de l'envoyer aux membres du Comité.

Concernant les travaux d'entretien et de voiries, Marc Pierson liste les travaux prévus à Crupet dans le cadre du Plan triennal, notamment rue de mont et du dessus. Le comité suggère que des actions ponctuelles de travaux d'entretien soient prévues en priorité à Crupet, en dehors du plan triennal, au vu de son statut d'un des « Plus Beaux Villages de Wallonie ». L'Echevin des Travaux mentionne que ces actions peuvent être envisagées sous la forme d'un « Entretien intégré » qui serait géré par l'agent du service des travaux en charge du village de Crupet.

Autre projet, Marc Pierson expose succinctement le Plan Communal de Développement Rural (PCDR) et indique qu'il est dans la phase de mise en place en partenariat avec la Fondation Rurale de Wallonie (FRW). Par le biais des groupes de travail, les membres du Comité de suivi auront la possibilité de participer aux actions visant le développement et la valorisation du village de Crupet.

D'autres points sont abordés par les membres comme l'opportunité d'établir un sens unique de circulation à Crupet. L'Echevin des Travaux souligne l'intérêt de la démarche mais spécifie que les coûts d'aménagements liés à la mise à sens unique, particulièrement pour le charroi agricole, sont trop élevés. Il faudrait donc envisager un plan de circulation reprenant les diverses options réalisables.

La problématique du stationnement et sa réglementation sont également soulevées. Diverses remarques et suggestions sont apportées par les membres. Ainsi, un participant signale que l'alternance de places de parking de part et d'autre de la rue (avec bacs à fleurs ou non), créé un effet de chicanes, à l'instar des aménagements réalisés à Lustin, ce qui réduit la vitesse des véhicules. Aussi, les membres du Comité proposent d'interdire le stationnement entre le Pachis et la place de l'église via un marquage au sol. Dans cette optique le Comité insiste sur le volet « contrôle » avec une présence accrue de la police pour faire respecter ces interdictions. Le réaménagement du parking communal, complété par une signalisation efficace, permettrait également de valoriser les espaces de stationnement déjà disponibles. Marc Pierson prend notes des remarques émises par le Comité de suivi.

Enfin, d'autres actions comme l'enfouissement des câbles électriques, la réfection des trottoirs et bordures, l'achat de bancs, l'entretien du banc situé rue de mont, l'aménagement du jardin du curé,... sont citées comme autres pistes d'actions.

## 2. Divers

Le village de Crupet souffre de certains « points noirs » ..... Malheureusement, la commune dispose de peu de moyens d'action pour inciter les propriétaires à améliorer l'état de leur bien. La solution passerait plutôt par la sensibilisation des propriétaires à un cadre de vie de qualité. Dans ce sens, l'association « Plus Beaux Villages de Wallonie » pourra envoyer un courrier aux propriétaires ...de manière à leur rappeler les qualités architecturales et paysagères exceptionnelles de leur bien...



Une image de Crupet appelée à disparaître ?

# YAN

## 14é ...et dérin akte

Blanche aveut yeu l'permission d'allè rinde visite à Yan, li maurdi et l'vinrdi : elle lî aveut fé paurt des décisions dal comtesse po l'succession. C'est qu'i gaureut one condition, c'est qui l'tchestia , on côp din les mwins da Yan, divéreut on Musée. Et nin n'importe qué Musée : LI MUSEE DO SPORT WALLON!... Yan n'è riv'neut nin : ça n'sèreut jamais possipe... min, dire qu'i n'y aveut jamais tusè, çï sèreut minti... Di dlà à l'veuye réalisè, çï sèreut one ôte paire di mantches...

C'esteut fé : on aveut r'vôtè, et les résultats avunt stî à l'faveur dol liste da Yan, et ses soçons ni catchunt nin leus intentions do proposè s'cooptadge au gouverneur. Min volà : il esteut todis ol piole, et wère d'attaque po prinde les commandes dol barque communale: li coeur n'y esteut pu...

Sakants djoûs après les élections, li gros avocat à moustaches débarqueut al prijon, avou des papîs plein s'malette: on "dossier à charge" po c'minçi : enlèvement d'enfant, séquestration à l'insu des pouvoirs publics, divulgation de provenance d'un pays étranger: c'esteut pèsant et deur... Et puis des documents français, qui r'clamunt li r'tour do p'tit noir au phare des 1000 Mouettes, et l'inscription aux registres dol commune bretonne, avou li d'mande d'adoption do maisse-gardien d'phare... ET ENFIN, one proposition do juge d'instruction, do fè sinè à Yan one promesse di r'nom, comme kwè "i n'postulereut pu jamais one place din l'politique, ni comme conseiller, ni comme maïeur, et co mwinsse di sénateur" : c'esteut à prinde ou à lèyi, si signature di r'nom, conte si libération... Di tote manière, s'i r'fuseut, i sèreut condannè, et l'résultat sèreut pareil : pupon d'avenir politique por li, i sèreut déchu !!!

D'one ôte costè, l'adoption da Nicolas ni pleut yesse possibe qu'on côp les accôrds sinès... A rin près, nosse Yan fouteut s't'avocat à l'uche di s'réduit, et puis, après one dijain-ne di minutes - li tims d'avalè l'pèchon- nosse t'homme aveut parvinu à convainque li prîjenî do prinde sakants djoûs d'réflexion din l'calme. C'esteut bramint des événements su wère di tims, et surtout bramint des candgemints à v'nu : one succession, on Musée, pupon d'politique, tot çà po s'libération et l'adoption da Nicolas...

Li prumîre à consultè, c'esteut Blanche, naturellemint, qui n'trouveut wère d'ôte response qu'one crîje di larmes, comme Yan èn'n'aveut jamais pon connu d'dé lèye...

Les élus di s'parti politique n'aveunt nin yeu l'tchwès : i n'les y d'moreu qui sakants djoûs po chwèsi on candidat mayeur po remplacè Yan...

Quand Nicolas a plu enfin moussi din l'réduit da Yan, ol prijon, ècadre pa deux gendâmes, çà stî po tchère dins les brès do prîjenî : TOT ESTEUT DIT...

## **EPILOGUE : DI-J'ANS PU TAURD...**

Li grand salon do tchestia esteut rimpli di sportifs wallons "grande nature" en cire, comme au Musée GREVIN à Paris, ou comme à Londres èmon Madame TUSSAUD... Les champions cyclistes SALMON, BRANKAERT, CERAMI... discutunt échonne do Tour di France... les djoueus d'tennis , Justine HENIN et les frères ROCHUS causunt d'Wimbledon , au mitan d'on groupe di basketteuses cinaciennes, les motards Victor LELOUP, Nic JANSEN, Hubert SCAILLET et Joel ROBERT djou-unt à l'pétanque, adon qu'les frères SAIVE lampunt aux trapistes di Rotch'fwart...

Les footbaleus do Standard et do Sporting di Charlerwè, estunt atavulès to s'régalant di p'tits gris d'Warnant et d'flamitche di Dinant...Les rallyesmens DE MEVIUS et DUVAL avunt leus clès et leus chronos prêtes è leus mwins, à l'surprije des djouweus d'balle , qui ballotunt à leus auges, do tims qu'les voleyeuses d'Yvoir si rabressunt et qui Serghe REDING ronfleut dins on hamac...

Li pu curieux c'esteut do veuye les djardins do tchestia r'cyclès en circuit d'Francorchamps-miniature, et one grande coûse di bolides des années swèsante.Pu long, li citadelle di Nameur, on djoû d'Grand Prix d'moto-cross, li ballodrome di Crupet à on Grand Prix LECLERE, li Djumping di Dgesves et si scole di dressadge, on karting al cascade di Coò, et co totes sôtes di compétitions ousqui tos les détails avunt stî respectès : les autos et les motos rôlunt, les djou-eus s'displaçunt : i gn'aveut qu'à z'aspoyi su les bons botons po fè boudgi les vedettes et leus ayesses...

Mwins ôtes projets estunt co dins les cartons da Yan et di s't'équipe di sculpteurs : li pu malaugîe sèreut do r'présintè l'aérodrome di Bierset avou les discoladges et les atterrissadges ...

Yan vleut qui tot seuye comme dins l'réalité, en deux côps pu p'tit : tot passeut comme padri des vères raptitichants, tot aveut stî prévu po yesse commandé pa l'centrale électronique...

One grande bâche esteu prévue po z'assuré l'protection di totes les animations pa mwé tims, on gardiennat di né comme di djoû esteut su place.Naturellemint, des subsides importants avunt stî lachis pa l'région wallonne : li MUSEE DO SPORT WALLON alleut bin rate yesse connu di long et d'lauge : les Chinwès, les Brésiliens, les Zaîrwès estunt contactès : Guy LEMAIRE aveut ratissè aux quates cwins dol planète....

Li p'tit Nicolas esteut div'nu on bia grand djonne homme , responsabe di l'entretien et dol décoration. Blanche assumeut l'gestion et l'comptabilité. Quant à Yan, li novia maieur di Pécrule l'a proposé por one distinction honorifique : po sûr qui d'véret bin rate Baron...

FIN : volà, c'est l'fin dol novèle ....Attention : tote richonance avou des djins d'audj'ourdu ou d'ayîr, sèreut one pure coïncidence...



## TRADUCTION ..... YAN 14<sup>e</sup> ET DERNIER ACTE

Blanche avait eu la permission de rendre visite à Yan , le mardi et le vendredi : elle lui avait fait part des décisions de la comtesse, pour la succession. C'est qu'il y avait une condition, c'est que le château, une fois dans les mains de Yan, deviendrait un Musée. Et pas n'importe quel Musée : LE MUSEE DU SPORT WALLON !... Yan n'en revenait pas : ça ne serait jamais possible... mais, dire qu'il n'y avait pensé, ce serait mentir : de là à le voir réaliser, ce serait une autre paire de manches...

C'était fait : on avait revoté, et les résultats avaient été favorables à la liste de Yan, et ses colistiers ne cachaient pas leurs intentions de proposer sa cooptation au gouverneur. Mais voilà : il était toujours en prison, et peu disposé à prendre les commandes de la barque communale... le cœur n'y était plus...

Quelques jours après les élections, le gros avocat à moustaches débarquait à la prison, avec des papiers plein sa mallette: un dossier à charge, d'abord, enlèvement d'enfant, séquestration à l'insu des pouvoirs publics, divulgation de provenance d'un pays étranger. C'était très lourd... Et puis, des documents français, qui réclamaient le retour du petit noir , au phare des 1000 Mouettes, et l'inscription aux registres d'une commune bretonne, avec la demande d'adoption du maître-gardien de phare... ET ENFIN, une proposition du juge d'instruction, de faire signer à Yan une promesse de renom, selon laquelle "il ne postulerait plus jamais une place dans la politique, ni comme conseiller, ni bourgmestre, encore moins de sénateur" : c'était à prendre ou à laisser , sa signature de renom, contre sa

libération... De toute façon, s'il refusait, il serait condamné, et le résultat serait pareil : plus d'avenir politique pour lui, il serait déchu !!!

D'un autre côté, l'adoption de Nicolas ne pouvait s'envisager, qu'une fois les accords signés...A rien près, Yan mettait l'avocat à la porte de son réduit, et puis, après une dizaine de minutes - le temps d'avaler la pilule - notre homme était parvenu à convaincre le prisonnier de prendre quelques jours de réflexion dans le calme. C'était beaucoup d'événements en peu de temps, et surtout beaucoup de changements en vue : une succession, un Musée, plus de politique, tout ça pour sa libération et l'adoption de Nicolas...

La première à consulter c'était Blanche, naturellement, qui ne trouvait d'autre réponse qu'une crise de larmes, comme Yan ne lui en avait jamais connue...Les élus de son parti politique n'avaient pas eu le choix : il ne leur restait que quelques jours pour choisir un candidat bourgmestre, en remplacement de Yan...

Quand Nicolas put enfin rendre visite à Yan, à la prison, encadré par deux gendarmes, ce fut pour tomber dans les bras du prisonnier : TOUT ETAIT DIT.....

#### EPILOGUE : DIX ANS PLUS TARD....

Le grand salon du château était rempli de sportifs wallons "grandeur nature", en cire, comme au Musée GREVIN à Paris, ou comme à Londres, chez Madame TUSSAUD...Les champions cyclistes SALMON, BRANKAERT, CERAMI... discutaient ensemble du Tour de France, les joueurs de tennis Justine HENIN et les frères ROCHUS causaient de Wimbledon, au milieu d'un groupe de basketteuses cinaciennes, les motards Victor LELOUP, Nic JANSEN, Hubert SAILLET et Joël ROBERT jouaient à la pétanque, tandis que les frères SAIVE lampaient aux trappistes de Rochefort...

Les footballeurs du Standard et du Sporting de Charleroi étaient attablés, ils se régalaient de petits gris de Warnant et de flamiche de Dinant...Les rallyemen DE MEVIUS et DUVAL avaient leurs clés et leurs chronos à la main, à proximité des joueurs de balle qui s'en donnaient à cœur joie, tandis que les volleyeuses d'Yvoir s'embrassaient et que Serge REDING ronflait dans son hamac...

Le plus curieux était de voir les jardins du château recyclés en circuit de Francorchamps miniature, représentant une grande course de bolides des années soixante. Plus loin, on voyait la Citadelle de Namur, un jour de Grand Prix de motocross, le ballodrome de Crupet lors d'un Grand Prix LECLERE, le Jumping de Gesves et son école de dressage, un karting à la Cascade de Coq, et bien d'autres compétitions, où les moindres détails avaient été respectés : les véhicules roulaient, les joueurs se déplaçaient : il n'y avait qu'à appuyer sur les bonnes commandes pour voir les vedettes se mouvoir parmi leurs accessoires... Certains autres projets se trouvaient encore dans les cartons de Yan et de son équipe de sculpteurs : le plus difficile à réaliser serait la représentation de l'aérodrome de Bierset, ses décollages et atterrissages.

Yan voulait que tout soit présenté comme dans la réalité, en deux fois plus petit : tout se passait comme derrière des verres amoindrissants, et tout avait été prévu par commandes électroniques interposées.

Une grande bâche était prête pour assurer la protection de toutes les animations par mauvais temps, ainsi qu'un gardiennat permanent. Naturellement, des subsides importants avaient été dégagés par la Région Wallonne : le MUSEE DU SPORT WALLON allait bientôt être connu en long et en large : les Chinois les Brésiliens, le Zaïrois étaient déjà contactés , Guy LEMAIRE avait dû ratisser aux quatre coins de la planète.

Le petit Nicolas était devenu un beau grand jeune homme, responsable de l'entretien et de la décoration. Blanche assumait la gestion et la comptabilité. Quant à Yan , le nouveau bourgmestre de Pécrule l'a proposé pour une distinction honorifique : il deviendrait bientôt Baron...

FIN : voilà, c'est la fin de la "nouvelle" ... Attention : toute ressemblance avec des gens d'aujourd'hui ou d'hier serait une pure coïncidence...

A.Q.

## AU SECOURS ... Saint Roch P.P.N.



Notre vénérable chapelle Saint-Roch, restaurée dans les années 70 (avant la fusion) en a vu des vertes et des pas mûres.

Il y a quelque temps, une initiative a été prise qui laissait augurer d'un avenir sans nuage pour ce monument. Malheureusement les travaux sont apparemment à l'abandon les boiseries décapées sont exposées aux intempéries et risquent de pourrir, les maçonneries non rejointoyées souffrent, l'intérieur de la chapelle ressemble à un capharnaüm poussiéreux, les vitres sont brisées, etc.

### **Nous nous posons ces questions :**

Y a-t-il un pilote dans l'avion ? Qui pourrait nous dire ?

Pourquoi s'arrêter en si bon chemin ?

**Marc Van Rymenant, président de Crupet 85**, nous a donné une réponse partielle (voir page 6). Il nous informe qu'une petite coordination avec les services communaux (travaux et petit patrimoine) est nécessaire pour pouvoir finir les travaux programmés par cette ASBL.

**Merci pour cette initiative.**

F.B.

### **J'aurais voulu t'offrir...**

Des dahlias, des roses, des cactus ou des plants ?  
Les pots, sur les balcons sont dangereux par grand vent...

Des verres ou des couverts, des toiles ou bien des plans ?  
Ils deviennent trop vite des objets encombrants...

Une horloge, une montre, un réveil tictaquant ?  
Cela t'aurait rappelé tes retards trop fréquents...

Un chapeau, une ceinture, ou un beau vêtement ?  
Cela montre qu'en ce domaine, il y a des manquements...

Un fond de teint, un parfum, savon, ou brosse à dent ?  
Je crains que tu le prennes mal, si tu vois ce que je ressens...

Du champagne, du whisky, du gin ou du crémant ?  
Mais si l'alcool conserve, il tue lentement...

J'aurais voulu te dire...

Que tu devais encore innover et aider,  
Mais une arrière-pensée m'en a dissuadé !  
Qu'il est bien inutile de trop bien te farder,

Car c'est la beauté pure que l'on va regarder !  
Qu'avec les alpinistes, tu dois escalader,  
Mais je crains que là-haut, tu te sois attardée !  
Tant de choses importantes, qu'ignorent les petites gens,  
Mais le silence est d'or et la parole, d'argent !  
Que les plus grands secrets, et les meilleurs moments,

Sont ceux que se confient les époux, les amants !  
Que les mots les plus crus que retiennent les enfants,  
Sont bien souvent ceux-là que le papa défend !  
Que les histoires osées que parfois l'on entend,  
Ne sont pas toujours celles que l'on espère tant !  
Que le rappel trop triste d'un événement récent,  
N'est jamais aussi tendre que le retour de l'absent !

J'ai préféré te dire...

Des paroles redites sans doute trop peu souvent,  
Celles-là qu'on chuchote quelquefois en rêvant,  
Et celles-là qui viennent du cœur d'une maman,  
D'autres, qui sur ma feuille, se perdent simplement.

A.Q.

## DES RIMES ET DES RÊVES

C'est tout frais, l'encre n'est pas encore sèche.

Officiellement, il s'agit d'un recueil de 200 poèmes sur la vie de tous les jours à Crupet et ailleurs, écrit par André Quevrain, vendu au profit des amis des Perces Neige à Jambes.

Plus sérieusement, André Quevrain, acronyme A.Q., est un troubadour profondément attaché à son village natal Crupet, sa famille, ses amis, son terroir assessois et namurois. Peu le savent, mais écrire lui est aussi indispensable que respirer. Pas un jour ne passe sans qu'il ne sorte de sa poche son cahier de poésie. Les thématiques sont multiples : les Animaux, le Jardin, la Nature, les Saisons, les Hommes et les Femmes, Crupet, la Politique, l'Eglise, Léonard, les Métiers, la Société...

Chacun y trouvera en fonction de son humeur, du temps ou des événements des rimes qui lui conviennent plus particulièrement.

Personnellement, nous adorons page 15 :

« *Les vers au vert* » :

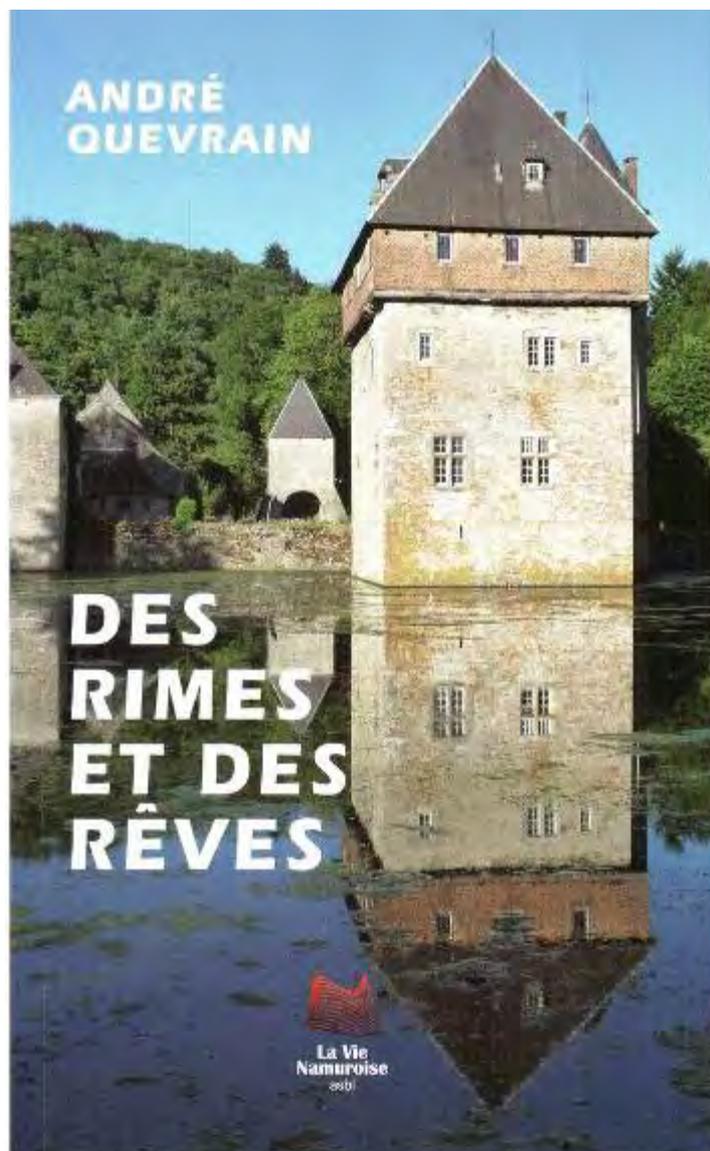
***D'un coin de ma terrasse, je vois la vie en vert  
Et ce que je rédige est souvent mis en vers  
Ne croyez surtout pas que j'écris de travers  
Ou que je m'en prenne encore aux durs ou  
aux pervers.***

***Je préfère partager un repas, un bon verre  
Et chercher l'anecdote quelque part au dessert  
Même si vous m'accusez d'être rempli de vers  
Le tout est de trouver l'endroit mieux que l'envers.***

Singulièrement, A.Q. est polymorphe (spécialiste de l'automobile, commerçant de talent, ancien bourgmestre consensuel, perpétuel amoureux de son binôme, promeneur quotidien invétéré, père, grand-père, arrière-grand-père à l'écoute, poète et chanteur de sa vallée, ...). Bien sûr, A.Q. se retrouve à différents degrés dans tous « Ses rimes et ses rêves ». D'ailleurs, plusieurs lui correspondent à merveille ; notamment page 127 :

« *Sagesse* » :

***Au lieu de consacrer leur temps à leurs affaires  
Certains cherchent du plaisir tandis que d'autres s'affairent  
A profiter de tout, à attendre des largesses.  
Répondons-y toujours par notre bonne sagesse :  
Celui qui ne dit rien, celui qui voit plus loin  
C'est un trésor je crois qui ne s'achète point.***



Un scoop, lors de notre dernière réunion Crup'Echos, A.Q. nous a susurré qu'il y a d'autres livres en préparation. Affaire à suivre...

**«DES RIMES ET DES REVES »** André Quevrain, imprimé par la Vie namuroise, 135 pages, disponible au prix de 12€ dans divers points de vente ou par courrier 13,50 € avec les frais de port (compte 001-2900403-82), aux profits des Perces Neige à Jambes. Le livre d'or et la liste complète des points de vente se trouvent sur [www.andre.quevrain.sitew.com](http://www.andre.quevrain.sitew.com) tél. A.Q. 0475/938.138.

Surtout n'hésitez pas, il se fera un plaisir de vous dédicacer ce recueil.

Rosanna et Pascal ANDRE

---

## NOCES DE DIAMANT

Nés l'un et l'autre en 1928, lui à Maillen, elle à Crupet, Robert PIRARD et Ghislaine CHARLOT se sont mariés en août 1950 et ont fêté récemment leurs noces de diamant.

Installés à Crupet, rue Pirauchamps, ils ont eu deux enfants et deux petits-enfants. Mais c'est la naissance d'une petite Alba au foyer de leur petit-fils, qui fait actuellement tout leur bonheur, et l'objet de leurs préoccupations préférées.

Robert fut jadis le précieux collaborateur des entreprises de battage familiales, puis chez Rase à Esneux, avant de faire carrière dans les .... carrières Laloux, Ista et Gautot, où il fut l'homme de confiance que l'on devine.

Ancien conseiller communal et CPAS, il était toujours apprécié pour ses remarques judicieuses.

Fervent spectateur sur le ballodrome de Crupet-Pelote, il reste un grand amateur de sport ... devant sa télé : les matches de football et de tennis (féminin évidemment) n'ont pour lui aucun secret.

Quand à Ghislaine, en parfaite maîtresse de maison, dans une vie faite de simplicité et de discrétion, elle aide beaucoup ses proches, ne laissant nul vertébré dans la disette et ... nulle grille de mots croisés ou fléchés en souffrance : c'est la serviabilité et la tolérance à toute épreuve !

Proficiat ! Ad multos annos...



# Galerie Photo

(2<sup>e</sup> partie)

Selon divers échos, les photos publiées dans le dernier numéro ont intéressé un grand nombre d'entre vous. Nous poursuivons donc dans ce n°81 et nous publierons la suite la prochaine fois.

Par ailleurs, notre appel a été entendu, puisque parmi les "inconnues", deux ont été identifiées :

X1 : PIROTTE Juliette, ép. CREMER Pierre, mère de M. le Doyen ;

X2 : WILMART Joséphine, ép. GERARD Joseph.

Une double photo de Joseph CHARLOT avait été publiée. Marie-Rose PIRARD, sa petite-fille, nous a signalé que la première photo est bien celle de son grand-père, mais pas la seconde. Il s'agit donc d'un autre Joseph CHARLOT ou d'un inconnu ... que nous vous invitons à identifier.

A la suite de ces trois pages, nous vous proposons deux photos de groupes prises lors de pèlerinages à Lourdes dans les années 1960.

Nous faisons ici aussi appel à votre mémoire pour nous préciser en quelle année ces photos ont été prises et identifier certaines personnes du 2<sup>e</sup> groupe.

Dans le même genre, si vous possédez des photos de groupes (mariage, école, kermesse, etc.), vous pouvez nous les transmettre afin d'en faire profiter le plus grand nombre ... et jouer au jeu du *Qui est qui ?*



DEMAZY Théophile



DESSUREAU Marie  
(li p'tite Marie)  
ép. LEYDER Nestor



DETRY Ernest



DHOOGHE Godelieve  
ép. STEVIGNY Emile



DISY Maria  
ép. HAUBRECHTS Edgar



DOCHAIN Adolphe



DOZOT Marie-Louise  
ép. PESESSE Victor



FIEVET Nelly (li grande  
Nelly) †1956 à 56 ans  
ép. BAILLY Firmin



FONTINOY Firmin



FRANCO Robert  
†1976 à 56 ans



DARDENNE Gabrielle  
ép. FONTINOY Firmin



GERARD Félix



GERARD Ida  
ép. DELVAUX Alphonse



GERARD Joseph  
†1952 à 51 ans



GERARD Paula  
ép. LALOUX Marcel



GIGOT Juliette  
(Juliette Jôbard)  
ép. CHILIADE Marcel



GILLET Yvonne  
ép. KINET Henri



GOZIN Claire  
ép. MARCHAND Franz



GRANDJEAN Alexandre  
†1969 à 63 ans



GRANDJEAN Emile



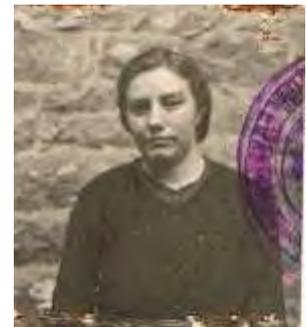
GRANDJEAN Georges



GRANVILLE Marie  
ép. MOREAU Léon



GROUX Jules  
ép. SERVOTTE Joséphine



HAQUENNE Laure  
ép. STREVELER Jean



HAQUENNE Jules (li Kène)



HAUBRECHTS Edgard  
†1958 à 83 ans



HEBETTE Maria



HENNUY Omer  
†1964 à 63 ans



HEYLEN Marie-Thérèse  
†1976 à 67 ans  
ép. VAN LOMMEL Franz



HOUBION Marcel





HOUBION Marcelle



HUET Henri 1904-1971



HUET Marie  
ép. MANOY Georges



JACQUET Joséphine  
ép. KINET Camille



JACQUET Marie



JANTY Jeannine  
ép. WINANDY Cecil



JASPART Julia  
ép. SERVOTTE Edmond



KINET Camille



KINET Henri  
(li censî dal pitite cinse)  
†1976 à 68 ans



KINET Joseph  
†1962 à 53 ans



KINET Paula ép. DELOGE Jean



KINET Léon  
†1953 à 80 ans



LALOUX Jacques (li gros Djâque) et son ép. SAINT-GHILAIN Marie



LALOUX Irma  
†1959 à 69 ans



LALOUX Marcel

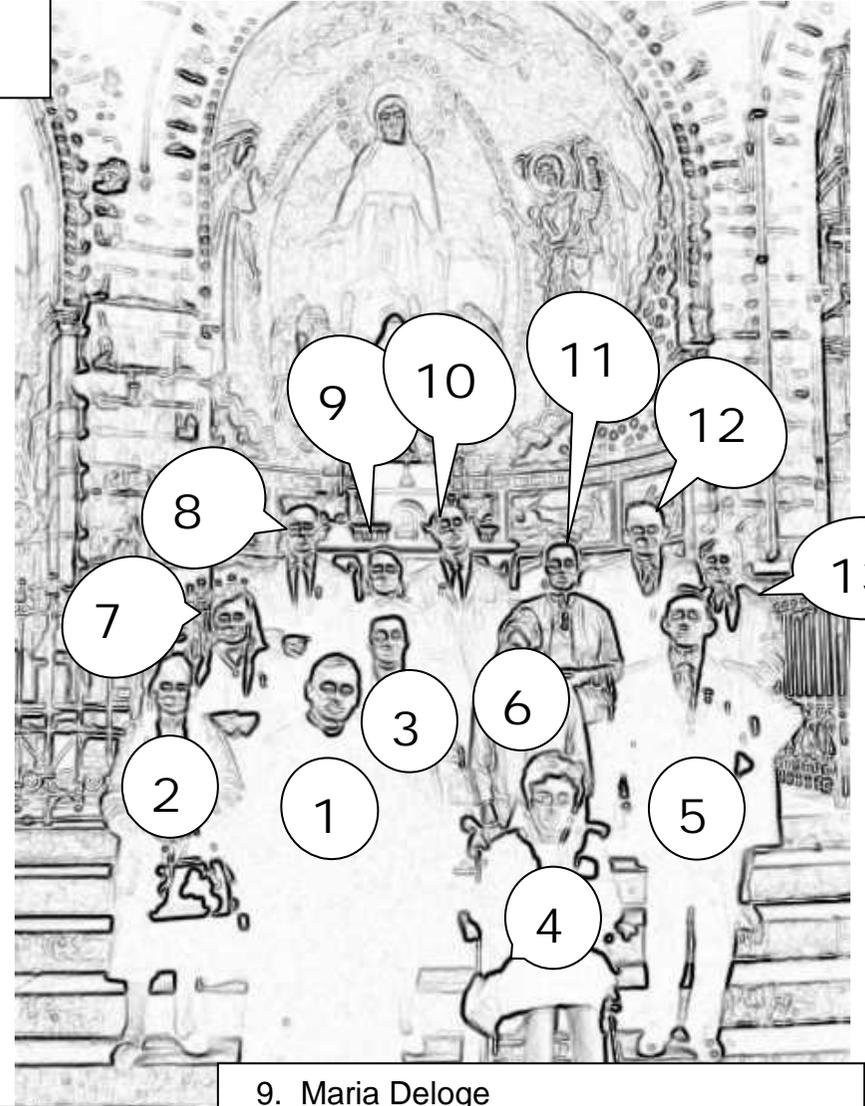


LAMY Arthur



LAURENT Juliette

**PELERINAGE A  
LOURDES  
1963**

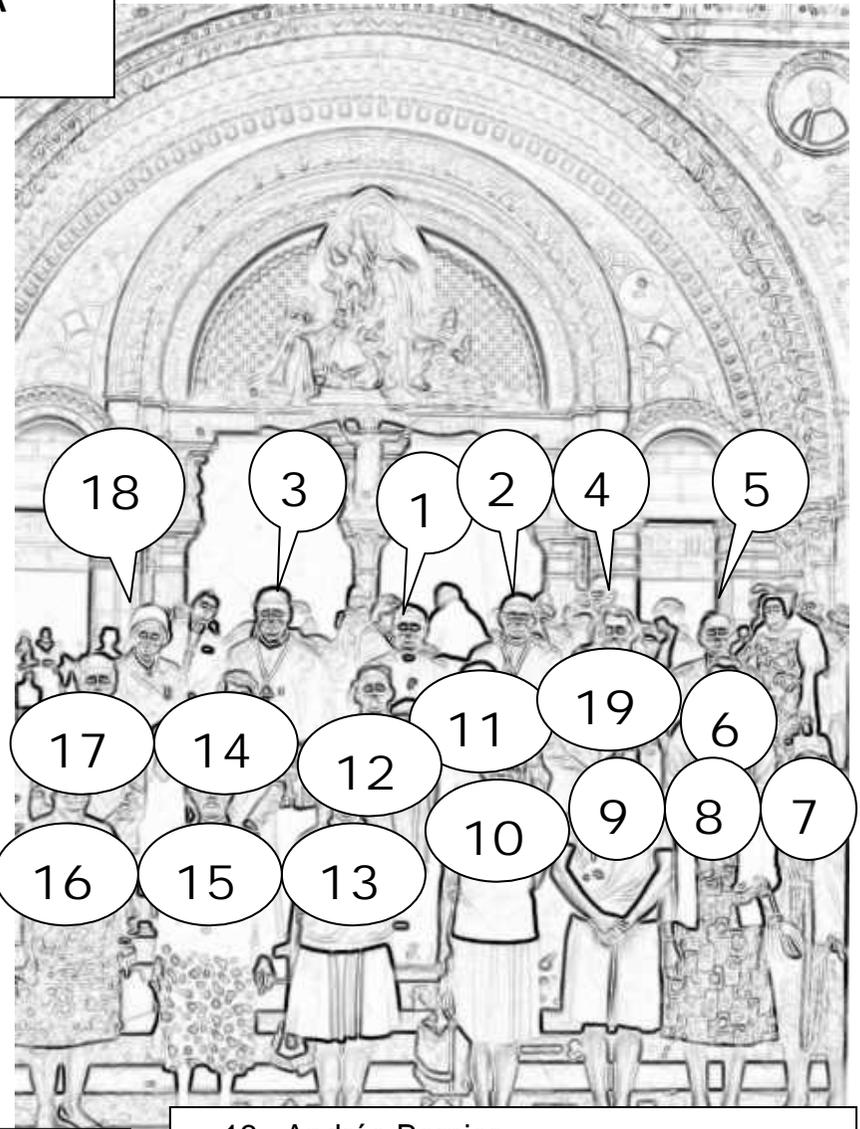


- 1. Abbé Lamotte
- 2. Maman de l'Abbé Lamotte
- 3. Paula Kinet (ép. Jean Deloge)
- 4. Jeanine Deloge (fille de Paula et Jean)

- 5. Jean Deloge
- 6. Mimie (Anne-Marie) Scaillet
- 7. Marie Puissant
- 8. Joseph Puissant

- 9. Maria Deloge
- 10. Alexandre Grandjean
- 11. Gabrielle Charlot (ép. Joseph Scaillet)
- 12. Louis Terwagne
- 13. Emma Burton (ép. Louis Terwagne)

**PELERINAGE A  
LOURDES  
1966**



1. Abbé Lamotte
2. Un Chanoine
3. Chanoine Tasiaux
4. Auguste Jacquet
5. Joseph Puissant
6. Emile Grandjean

7. Julia Joris (ép. Joseph Therasse)
8. Nièce de l'Abbé Lamotte - Berthe
9. Nicole Leyder
10. Madeleine Jacquet
11. Epouse d'....Grandjean
12. Alexandre Grandjean

13. Andrée Bernier
14. Maria Pesesse
15. Marie Charlot
16. Belle-sœur de l'Abbé Lamotte
17. Joseph Therasse (ép. Julia Joris)
18. La sœur du Chanoine Tasiaux
19. ....Grandjean

## RONCHINNE : TOUT UN SYMBOLE . . .

Bien qu'étant territorialement rattachée à la commune de Maillen, la propriété de Ronchinne a, de tous temps, hébergé des hôtes que l'on rencontrait très souvent à Crupet...

Il en était ainsi au temps de la Princesse Clémentine de Belgique, troisième fille du Roi Léopold II, qui épousa le Prince Napoléon Victor (voir à ce sujet l'ouvrage de Dominique PAOLI, édité par la Maison RACINE) Pour mémoire, la Princesse ne fut-elle pas une de nos invitées d'honneur lors des festivités du Cinquantenaire des Grottes en 1953 ?

Après la mort du Prince Napoléon, le château devint la propriété du Comte LE GRELLE, qui le revendit en 1957 au Fonds d'Assistance aux Postiers. Ceux-ci en firent un centre de vacances : les pensionnaires, aussi bien que leurs dirigeants, se retrouvaient régulièrement à Crupet.

Aujourd'hui, si le domaine a conservé le nom de CHATEAU DE LA POSTE, tandis que le restaurant s'appelle CLEMENTINE ce n'est évidemment pas par hasard...

Les dirigeants veulent y créer une atmosphère de bien-être, entretenir avec leur clientèle des rapports conviviaux, et apporter une touche d'originalité.

*"Nous nous donnons dix ans pour que soit réalisé le parc imaginé par l'architecte paysagiste Jules BUYSENS, dans son idée de "jardin idéal de la Belgique pittoresque", nous confient MM. DURAND et MAREE, les actuels managers.*

Les travaux sont d'ailleurs réalisés en pleine collaboration avec les Eaux et Forêts ; les plans peuvent être consultés au château.

La philosophie est de faire découvrir la région par le biais d'une nature omniprésente dans le quotidien. Juste retour aux sources...

Les principales réalisations acquises sont des séminaires, des *incentives*, des réceptions familiales, des rendez-vous gastronomiques, mais aussi des activités sur le thème du bois, des animaux, leur vie, leurs cris, leur habitat... Des propositions de visites guidées existent pour les dimanches matin à 11 h.30, avec ramassage de champignons, châtaignes, constructions de nichoirs par les enfants, etc. (rendez-vous à prendre). L'attention est attirée sur la propreté et la récupération, l'évitement des abrasifs, détériorations et nuisances de toutes sortes, bref, l'accent est mis sur la protection de la nature à tous les échelons.

C'est ainsi que des gobelets en cartons recyclables, des carnets et crayons sont mis à la disposition des visiteurs.

La tonte des pelouses est assurée par... des moutons, les tracteurs et tondeuses ne sont pas les bienvenus...

Toujours en accord avec la DNF, l'abattage des vieux peupliers a été réalisé : ils seront remplacés par des feuillus, préférés aux épicéas.

La dynamique de rénovation est donc pleinement orientée vers la nature.

Les domaines "princier" et "postier" sont donc relégués aux oubliettes, l'embellissement de cet endroit, chargé d'émotions, est un souci majeur pour les responsables.

Par ailleurs, nulle publicité intempestive n'est faite, mais bien des propositions de découverte des environs, avec une cinquantaine de vélos à disposition, dont l'utilisation est conseillée via des chemins protégés.

D'autre part, bien que le restaurant inscrive régulièrement les menus de gibier à sa carte, il est interdit d'abattre celui-ci dans les bois de la propriété : c'est une des touches de contraste que l'on remarquera dans les principes du Château de Ronchinne "new-look".

C'est ainsi qu'une cabane de chasse a été réhabilitée, mais c'est seulement pour le nom : nos voisins chasseurs ont besoin de nous, et nous avons besoin d'eux...

Une simple visite permet de découvrir un personnel particulièrement stylé, aimable, toujours souriant, et immédiatement à l'écoute des desiderata des clients... Le but est de leur faire passer un bon moment, respectant un principe incontournable :

"NOUS SOMMES UNIQUES, ET NOS CLIENTS SONT UNIQUES"

A.Q.

## La princesse Clémentine à Crupet

Dans l'article précédent, il est fait mention de la présence de la Princesse Clémentine aux célébrations des 50 ans de la grotte, en 1953. Nous vous proposons en guise d'illustration deux photos (que nous croyons inédites) prises à l'occasion de cette manifestation. Elle a à sa droite Monseigneur André-Marie CHARUE, évêque de Namur de 1941 à 1974, et à sa gauche Firmin PAIRON, bourgmestre de Crupet. Notons que la Princesse venait assez régulièrement à Crupet lorsqu'elle était en villégiature à Ronchinne, notamment pour assister à la messe dominicale.



## « Les Diableries » de Crupet : Comment fut-ce en 2010 et que sera la seconde édition ?

Le 22 août dernier, Crupet s'est transformé en paradis de la taquinerie et a accueilli, le temps d'une journée, une vingtaine d'activités espiègles et un peu plus de 600 visiteurs :

Sur les traces du diable : un rallye photo pas piqué des vers !

Des histoires d'enfer : des histoires enfantines en rapport avec le diable.

Les joutes du diable : des jeux d'extérieur, en famille.

Tirer le diable par les fils : un spectacle de marionnettes présentant « la légende de la botte du diable ».

Les tours du diable : un magicien surprenant petits et grands.

Les frimousses du diable : une grimeuse barbouille les petits en diabolins.

Viens ici qu'on t'attrape : quelques stands de commerçants ambulants farces et attrapes, ...

Des boîtes en veux-tu en voilà : exposition d'une collection de boîtes.

Le diable croqué : un portraitiste dessine des caricatures des passants version diable.

Bouh ! Animation musicale de rue.

Pralines du diable : vente des pralines des diableries : chocolat noir ou au lait, diaboliquement délicieux !

Diablomaton : un grand panneau représente une famille de diables sans tête afin que les gens puissent y passer la figure et se faire photographier.

Lès contes do diâle : contes en Wallon sur le diable ou comment le diable se fait attraper.

Senteurs et sans reproches : un stand permet aux visiteurs de découvrir les senteurs des fleurs sauvages tout en apprenant des anecdotes sur celles-ci.

Le diable s'habille en boîte : une école a confectionné des boîtes à diables surprise.

Les porteurs de diables : un char à bancs a transporté les gens dans le bas du village.

Le feu aux papilles : menu spécifique concocté par Crupet'85.

Qui habite dans cette boîte : un atelier nichoir.

Elle et moi : un concert vocal sortant de l'ordinaire.

Tout ceci n'aurait pas été possible sans l'aide efficace des membres du Comité Organisateur mais aussi des quelques 80 bénévoles, Crupétois pour la plupart. Un tout grand merci à eux !

La première édition des « Diableries » a connu, il est vrai, son petit succès, mais elle a aussi montré quelques défauts dans l'organisation, ou tout du moins des éléments à améliorer. Parmi ceux-ci, citons les deux plus importants : l'augmentation de l'ambiance en rue avec plus de musique ainsi que le raccourcissement du parcours afin de grouper les activités (effet de plus au m<sup>2</sup>) et de permettre une circulation partielle, même minimale, des véhicules dans une partie du village. Ces points seront évidemment pris en compte dans l'élaboration de la journée des prochaines diableries.

**Réservez d'ores et déjà le dimanche 21 août 2011 dans votre agenda et  
participez, avec nous, aux secondes « Diableries de Crupet » !**

Plus de renseignements auprès de Mme Binamé, à l'Office du Tourisme d'Assesse :  
083/668 578 – [tourisme.assesse@skynet.be](mailto:tourisme.assesse@skynet.be) - rue Basse, 17 à 5332 CRUPET.



Photos : © Brigitte Tilmant et Cateline Massart.



## AU THEATRE CE SOIR....

## HISTOIRE DE CURE

Si vous avez décidé de vous offrir, cette année, une cure thermale, toujours bénéfique, bien sûr, méfiez-vous des rencontres incongrues... En effet, vous pourriez être accueillis dans un hôtel (pourtant réputé), par une patronne un peu guindée, armée d'un personnel lymphatique et chamarré... un hôtel situé dans un coin où les recherches archéologiques risquent de vous entraîner dans une chasse au trésor imprévue et dangereuse....

Vous ne serez pas à l'abri de rencontres aussi farfelues que mémorables, telle que celle d'un général en retraite, sourd et affublé d'une générale qui râle et qui déraile,... et aussi d'un anglais moitié raté, moitié BCBG, parachuté dans la brasserie d'une drôle de bruxellesse mijaurée ... ou même d'un cheik (en blanc, bien sûr), qui se double d'un dangereux escroc, bientôt reconverti en bonne sœur d'ailleurs...

Tout cela avec la complicité d'un artiste-peintre-médecin malgré lui-déetective.. et d'une baronne volubile qui fait planer le doute sur ses origines, à grands renforts de quiproquos et d'un imbroglio, qui inciterait à aller revoir la comédie une seconde fois, pour ne rien louper des trouvailles humoristiques...

Bref, vous l'avez compris, l'auteur, qui n'en est pas à son coup d'essai,( et pas non plus à son dernier coup de théâtre) avait promis de nous détendre, au fil des scènes au plus désopilantes l'une que l'autre, et avec des acteurs sympathiques à souhait.

Pari réussi : merci Thierry, on a bien ri !

A.Q.

# Une « Descente de Croix » .... bizarre

(4<sup>e</sup> épisode)

## Poursuivons l'histoire de sainte Hélène et de la Croix.

### 8. Double coup de théâtre

#### *Le 1<sup>er</sup> coup de théâtre*

Le 1<sup>er</sup> mai 305, Dioclétien malade démissionne sous la pression de Galère et il force Maximien à l'imiter. Il se retire à Split en Dalmatie où il s'est fait construire un magnifique palais. Il n'y a plus d'Augustes, comme prévu lors de la constitution de la tétrarchie, les 2 Césars (Constance Chlore et Galère) deviennent Augustes et doivent se choisir chacun un César. Scrupuleux, Constance n'ose choisir son fils.

Galère profite de l'éloignement de Constance et de la maladie de Dioclétien pour lui imposer comme César une créature à lui : Sévère, un officier originaire de Pannonie, compagnon de beuverie de Galère, personnage de basse condition et de mœurs peu recommandables. Pour lui, Galère choisit comme César son neveu Maximin Daïa ( à ne pas confondre avec Maximien), un ancien pâtre qui est décrit comme un être brutal, grossier, débauché sexuel, cruel, sournois, pas très brave au combat et grand persécuteur de chrétiens.

Imaginez le désappointement de Constantin et de l'armée dont il était apprécié.

L'Empire se partage comme suit :

- Ø en Orient, l'Auguste Galère se réserve l'Illyrie et l'Asie Mineure jusqu'au Taurus. Le César Maximin Daïa reçoit les autres provinces asiatiques et l'Égypte.
- Ø en Occident, l'Auguste Constance Chlore reçoit la Gaule, la Bretagne, l'Espagne, le nord du Maroc. Le César Sévère reçoit l'Italie, les régions balkaniques jusqu'au Danube et l'Afrique latine.

Constance Chlore qui se sent malade demande à Galère que son fils Constantin, dont la retenue en otage à Nicomédie ne se justifie plus, puisse le rejoindre à Boulogne, où il prépare une expédition en Bretagne contre les Pictes. Galère refuse d'abord puis, un soir, après un souper bien arrosé, il se ravise et donne à Constantin le « Sigillum » (sceau) qui authentifie le passeport l'autorisant à user du « cursus publicus ». Mais Constantin ne devait partir que le lendemain « après avoir reçu des instructions ».

Or Galère était un ivrogne et prenait des décisions qu'il regrettait lorsqu'il était dégrisé. C'est pourquoi il avait prescrit de ne jamais exécuter sur le champ ce qu'il avait décidé après le repas du soir. Constantin connaît bien Galère et il soupçonne qu'il va le retenir le temps de donner des instructions à Sévère pour qu'il intercepte Constantin et le ... liquide.

Constantin s'enfuit donc de nuit, grâce à des complicités. Le lendemain, Galère est furieux et ordonne de le rattraper, mais Constantin, à chaque relais, fait taillader les jarrets des chevaux. Et Constantin de galoper sur le « cursus publicus ». De Byzance, il traverse la Thrace par Sofia, la Mésie par Nijs, sa ville natale, la Norique, la Réthie puis par Strasbourg, Reims et Boulogne où, enfin, il retrouve son père. Le chemin a été long. A raison de 75 km par jour, il a accompli le trajet en moins de 6 semaines, un exploit !

En juillet 305, le père et le fils réunis traversent la Manche, vont guerroyer victorieusement contre les Pictes, passent l'hiver en Bretagne, ce qui n'améliorera pas la santé du père. Celui-ci meurt subitement le 25 juillet 306, au camp de York, au milieu de l'Angleterre. Constantin fit à son père des funérailles grandioses.

#### *Le 2ème coup de théâtre*

Les soldats qui ont apprécié la vaillance de Constantin le proclament ... Auguste. Voilà le savant échafaudage de la tétrarchie qui tombe par terre.

J'ai comme l'impression que,,,,,

### 9. Ca va se compliquer

Mais avant tout une bonne nouvelle: Hélène sort de sa retraite de 12 ans et rejoint son fils à Trèves où elle sera traitée avec les plus grands honneurs. Des médailles seront frappées à son effigie. Constantin, pour se rallier la Gaule, repoussa brutalement une irruption des bandes franques ; leurs chefs furent capturés et livrés aux fauves dans l'amphithéâtre de Trèves.

Puis il alla dévaster la région au nord de la Rhur et de la Lippe, On massacra les populations, on fit des prisonniers pour alimenter les arènes, on égorga le bétail et on incendia les villages.

Galère, l'Auguste d'Orient, refusa de reconnaître Constantin comme Auguste d'Occident mais comme il savait qu'il y avait des Chrétiens dans l'armée d'Orient où Constantin était très populaire, il accepta avec répugnance qu'il soit César et il nomma Sévère, Auguste d'Occident. Constantin accepta de n'être que César, Galère retira l'Espagne à Constantin et la donna à Sévère.

Ceci est trop beau pour que cela reste en état.

Si le fils de Constance Chlore était devenu César, Maxence, le fils de Maximien, vivait en simple citoyen à Rome, n'avait rien reçu et était jaloux du titre donné à Constantin. Aussi, le 28 octobre 306, il profita du mécontentement de la population de Rome devant le projet de Sévère de lever des impôts, pour se faire proclamer « princeps » (empereur) par la garde prétorienne. Il n'a pas osé prendre le titre d'Auguste et il va s'emparer de toute l'Italie et de l'Espagne.

Maximien, le père de Maxence, sort de sa retraite de Lucanie (Italie du Sud), rejoint son fils à Rome et prend, lui, publiquement le titre d'Auguste. Maximien et Maxence traitent avec Constantin et le reconnaissent comme Auguste. Maxence fait entreprendre de grands travaux dans Rome, négligée depuis Dioclétien, La population de Rome est contente: elle a retrouvé un empereur. Cela se termine provisoirement bien !

Mais il y a quelqu'un qui fulmine : c'est Galère. Il ordonne à Sévère de marcher contre Maximien et Constance. Mais voilà, les soldats de Sévère ont combattu autre fois sous les ordres de Maximien. Ils désertent en masse et rejoignent Maximien. Sévère va s'enfermer dans Ravenne. Cette ville est bien fortifiée et a un accès à la mer par où Sévère, grâce à sa flotte, peut recevoir de l'aide de l'Illyrie et de Galère. Maximien vient assiéger Ravenne et parvient à convaincre son adversaire à venir traiter avec lui à Rome. Il lui tend une embuscade, le capture et le fait mettre à mort.

Alors Galère décide d'intervenir lui-même, Son armée vient mettre le siège devant Rome qui est bien fortifiée. Mais comme il n'est pas sûr de la loyauté de ses troupes, il se retire en saccageant tout sur son passage.

Maxence a retrouvé de l'assurance et n'a plus besoin de son père qu'il chasse. Maximien va se réfugier chez Constantin à qui il donne sa fille Fausta en mariage pour prix de son accueil.

Et Galère ? Il est dépassé par les événements. En novembre 306, il va conférer avec le retraité Dioclétien à Carnutum, sur le Danube, à l'est de Vienne. Dioclétien refuse de reprendre du service. On convoque Maximien qu'on convainc de démissionner définitivement. On déclare Maxence usurpateur et on nomme un nouvel Auguste en Occident pour remplacer Sévère: un certain Licinius, encore une créature de Galère; et cela sans que Licinius ne passe par la fonction de César. Maxence refuse de se démettre. Constantin refuse d'être dégradé au rang de César. Galère se rend compte qu'il est impuissant à imposer Licinius en Occident. Celui-ci reçoit un commandement en Illyrie.

Statut quo provisoire... Maximien qui n'est plus rien retourne en Gaule.

## **10. Un beau-père emm...**

Une fois de plus, Constantin est en guerre contre les Francs. Maximien le convainc de ne pas emmener toutes ses troupes avec lui sur le Rhin mais d'en garder une partie dans le Sud pour éventuellement pouvoir se défendre contre une attaque surprise de Maxence. Maximien se rend Arles, se fait proclamer Auguste (encore!) par ses troupes et essaie d'en rallier d'autres. La réaction de Constantin est foudroyante. Il vole vers le Sud à marche forcée. Paniqué, Maximien va se réfugier dans Marseille qui est bien fortifiée, mais il est trahi par ses troupes qui ouvrent les portes de la ville de Marseille aux troupes de Constantin et le livrent pieds et poignets liés à son beau-fils qui... lui laisse la vie sauve.

Maximien a perdu la confiance de son fils, de son beau-fils, mais il lui reste sa fille Fausta qui est encore jeune, qui est mariée depuis 2 ans, qui n'a pas encore d'enfant et à qui il promet un autre époux plus digne d'elle.

Et Maximien, l'incorrigible, va profiter de sa liberté retrouvée pour imaginer de pénétrer une nuit dans la chambre de Constantin et de l'assassiner dans son sommeil. Fausta, avertie du complot ourdi par son père contre son mari, avertit Constantin. Celui-ci fait dormir un eunuque dans son lit et se tient dans un local adjacent avec des gardes. Quand Maximien sortit de la chambre de Constantin avec le glaive encore rouge du sang de l'eunuque et cria à sa fille : « le tyran est mort », il se trouva en face de Constantin et de ses gardes. Cette fois, Constantin ne pardonna plus et lui laissa le choix de sa mort.

Maximien choisit la pendaison. Bon débarras !

En 310, Constantin s'empare de l'Espagne.

## 11. Ca va barder

Le 5 mai 311, Galère meurt à Sofia. Il souffrait d'abcès inguérissables, d'hémorragie, de gangrène et était rongé par des vers. Licinius qui ne règne que sur la péninsule balkanique rêve de conquérir les possessions de Maximin Daïa, qui a conclu une alliance avec Maxence. Maximien rassemble une armée face à Byzance. Maxence qui se méfie de Licinius a concentré une armée près de Vérone.

Constantin se méfie de cette armée. Si Licinius attaque Maxence et le vainc, la route de Rome lui est ouverte. Il faut donc prendre les devants.

En 312, Constantin décide d'en finir avec Maxence qui règne sur l'Italie et l'Afrique. Il assure la défense du Rhin contre les Germains, il s'assure de la neutralité de Licinius en le fiançant à sa demi-sœur Constantia et recrute une petite armée de 40.000 Gaulois, Germains et Bretons, tous très bien aguerris.

Il lance une attaque foudroyante par le col de Montgenèvre près de Briançon qui surprend la garnison de Maxence chargée de défendre le passage des Alpes et il prend pied en Italie. Il engage un premier combat devant Turin contre l'armée de son rival, forte de 100.000 hommes mais mal équipée et mal entraînée, la met en déroute, s'empare de Turin puis de Milan. Les autres cités de l'Italie du nord lui ouvrent les portes de leurs cités.

Un deuxième combat a lieu près de Brescia.

Constantin met en fuite la cavalerie de Maxence puis s'empare de Vérone, d'Aquilée et de Modène. Maxence n'a pas jugé bon de défendre les défilés des Apennins. A l'issue d'une campagne-éclair de moins de 3 mois, la route de Rome lui est ouverte. Rome que Constantin n'a jamais vue.

Mais l'armée de Constantin est-elle de taille à prendre la ville et d'abord à mener un long siège ? Rome est protégée par les fortifications élevées par l'empereur Aurélien et renforcées par Maxence. Récemment, Rome a résisté au siège mené par Galère ! Maxence a tardé à faire sortir son armée de Rome. Pour doubler le pont Milvius qui donne accès à la Via Flaminia sur laquelle l'armée de Constantin progresse, il a fait construire un pont de bois truqué car séparé en 2 au milieu du fleuve : les passerelles joignant les 2 parties du pont étaient reliées l'une à l'autre par des chevilles de fer que l'on retirait lorsqu'on voulait empêcher le passage.

Les deux armées campent dans une vaste plaine située au delà du Tibre à une vingtaine de kilomètres au nord de Rome. L'avant-veille du combat, Constantin a reconnu de nuit les positions ennemies et est revenu horrifié en constatant son infériorité. Il gémit et invoque le ciel et le Dieu des Chrétiens.

## 12. Le « signe » et le combat décisif

Le lendemain, à midi, du côté du couchant, Constantin voit dans le ciel un « signe » éclatant avec ces mots en grec: « Par ce signe, tu vaincras ». Toute son armée fut le témoin de ce prodige. La nuit suivante, le Christ apparut en rêve à Constantin à qui il ordonna de placer ce « signe » sur ses étendards. Le lendemain, à côté des aigles romaines, l'armée découvre une bannière inconnue: « le Labarum ».

Le « Labarum » est en quelque sorte l'étendard de l'empereur.

Il a été imaginé par Marius, général et homme politique romain des 2ème et 1er siècles av JC. Il est constitué d'une haste (lance) allongée, dorée et surmontée d'une couronne dorée. Elle est munie d'une antenne transversale à laquelle était suspendue une espèce de voile plus ou moins carrée à la partie supérieure de laquelle était brodée en or, le buste de l'empereur.

Le « labarum » était porté au combat par un « diaconarius » (le terme sera utilisé plus tard pour désigner le clerc qui portait la croix, lors des processions : diacre) et défendu par une garde de 50 hommes. Le « labarum » était placé derrière la ligne de front. Sa fonction pratique était de donner aux troupes des signaux et un point de ralliement.

Le matin de la bataille, Constantin fit peindre ce « signe » sur tous les étendards de son armée qui fut galvanisée car elle comptait déjà de nombreux chrétiens. Ce signe n'était pas la croix, objet de supplice qui, à l'époque, inspire l'horreur et la répugnance. Le monogramme du Christ est composé de la combinaison de 2 lettres

grecques : le X (khi) et le P (rho). Ce sont les 2 premières lettres du nom grec du Christ (XPIETOE= Christos). Il représente en même temps le nom de Jésus Christ et la figure de la croix. Avec le temps, on va raccourcir les 2 lignes croisées dont se compose le X puis le supprimer et le remplacer par une ligne transversale. Le monogramme ressemblera alors à une croix égyptienne.

Quant à nous, il nous reste à gagner un bon point d'observation pour assister au combat décisif qui eut lieu le 28 octobre 312 et qui va bouleverser l'histoire : un monde va commencer à mourir, un autre à naître et à s'épanouir.

Le 1<sup>er</sup> choc fait plier l'armée de Maxence. Seuls les prétoriens tiennent bon et se font massacrer sur place.

Le 2<sup>e</sup> choc, mené par Constantin lui-même à la tête de la cavalerie, accule l'armée de Maxence au Tibre. Celle-ci lâche pied et se débande. Sous le poids des fuyards, le pont de bois se rompt. Maxence en fuite est pris dans le tourbillon et jeté à l'eau. Son corps sera retrouvé le lendemain dans le fleuve. Constantin lui fit couper la tête qui fut piquée au sommet d'une lance, promenée dans les rues de Rome puis exposée sur le Forum, au milieu des vivats du petit peuple las de la tyrannie de Maxence. Constantin peut entrer en triomphateur à Rome qu'il n'a jamais vue et où il est bien accueilli.



Pieter Lastman, *La bataille du pont Milvius*, 1613

### 13. Heureuses conséquences

Cette victoire de Constantin lui vaut d'être reconnu comme le seul empereur d'Occident. Le Sénat lui décerne le titre suprême de « Primus Augustus ». Immédiatement; il ordonne de rendre à l'Eglise les biens saisis, le Trésor doit aider à la reconstruction des bâtiments chrétiens détruits. Il ordonne à Maximin Daïa de faire cesser ses persécutions. Il donne au pape Miltiade (310-314) son palais impérial du Latran. Le pape s'y installe et, six siècles durant, le Latran sera la résidence des papes. Au début de 313, les 2 Augustes Constantin et Licinius vont se rencontrer à Milan où, pendant 2 mois, ils vont discuter des affaires de l'Empire et de l'Eglise. Fin mars, ils vont promulguer le fameux Edit de Milan. On ne connaît pas le texte de cet édit et certains historiens contestent même son existence.

Mais de fait, le sort de l'Eglise va changer :

- la liberté de conscience est accordée à tous, les persécutions vont cesser, L'Empire compte 10% de Chrétiens ;
- tous les biens ecclésiastiques confisqués aux Chrétiens doivent être restitués.

Plus tard, Constantin prendra encore d'autres mesures:

- il fera libérer les captifs ;
- il fera bâtir de nouvelles églises ;
- il exempte les prêtres des charges publiques ;
- il sanctifie le dimanche ;
- il favorise l'action des missionnaires ;
- il autorise l'Eglise à recevoir des héritage.

Cette loi est à l'origine des richesses de l'Eglises. Très rapidement, ces richesses vont atteindre des proportions gigantesques et donner à l'Eglise une puissance économique extraordinaire.

L'impératrice Hélène a rejoint son fils à Rome et s'est installée dans le palais du Sessorianum. Elle ne reste pas inactive. Elle fait preuve d'une grande piété et multiplie les largesses aux églises.

**A SUIVRE**

**Pol Dave**



Osez-vous *tenter*  
L'EXPERIENCE

- 42 chambres alliant le charme de l'ancien au confort du moderne
- Des salons cosy
- Un bar chaleureux
- Une terrasse exposée plein sud
- Une cuisine « bistronomique » qui en ravira plus d'un
- Différentes salles à votre disposition pour vos événements
- De multiples possibilités d'activités « indoor et outdoor »
- 42 hectares de bois et jardins
- Un personnel souriant et serviable



Tant d'éléments réunis afin de vous proposer un lieu unique où l'évasion rime avec confort et amabilité !  
Blottissez-vous au coin de notre feu ouvert en hiver ou profitez du soleil en sirotant un cocktail sur notre terrasse en été ...

Rejoignez-nous vite et vivez, avec-nous, cette aventure inoubliable !

Ronchinne 25 • B-5330 Maillen • Tél. +32 (0)81 411 405  
reservation@chateaudelaposte.be • www.chateaudelaposte.be



Osez-vous *tenter*  
L'EXPERIENCE

Notre bistro « Chez Clémentine » vous reçoit dans un cadre chaleureux et conviviale et vous propose les services de notre nouveau Chef ... Sa cuisine passion vous séduira, vous ravira ! L'essayer c'est l'adopter !

Créativité et esprit contemporain sont les maîtres mots de notre nouvelle carte ! Celle-ci vous fera redécouvrir la cuisine de bistro tout en vous proposant des plats équilibrés respectueux des produits du terroir !



En bref, il s'agit d'une cuisine simple, savoureuse, authentique et généreuse...  
Tentez l'expérience !

Ronchinne 25 • B-5330 Maillen • Tél. +32 (0)81 411 405  
reservation@chateaudelaposte.be • www.chateaudelaposte.be

MJ

Meubles Judice SPRL

50, rue du Commerce – 5590 Ciney Tél. : 083 21 12 88

Votre fidèle fournisseur

**JOASSIN**

— Combustibles — Sables — Graviers — Pellets

NOUVEAU Pellets

AUTRES DÉPARTEMENTS À VOTRE SERVICE :  
MA 20VT, PÉTROLE, SABLES,  
GRAVIERS décaupés, CABINE  
DE SABLAGE, TERRE ARABLE

081/73.71.42

Rue Fernand Marchand, 1 • 5020 Flawinne • www.joassin.com

# QUEVRAIN

AUTOMOBILES



4 marques  
un même esprit de service



Quevrain, L'automobile par passion



*Le Relais*  
*Saint-Antoine*

Restaurant - Taverne  
Service traiteur

Rue Basse, 13 • 5332 CRUPET

Tél./Fax : 083 65 66 83

0478 54 43 37 • [www.relaissaintantoine.be](http://www.relaissaintantoine.be)

Fermé les jeudis,  
sauf fériés

FUNERAILLES ET FUNERARIUMS

**HENNUY**

RUE DE LENNY N° 107A & 93  
5360 NATOYE

**TEL 083/ 21.24.47 & 21.50.50**

**MATAGNE**

Succursale P.F. HENNUY

RUE JULIE BILLIART N° 34  
5000 NAMUR

**TEL 081/ 26.09.99**

G.S.M 0475/ 641682

TOUTES FORMALITES / SERVICE JOUR & NUIT  
FLEURS EN SOIE / MONUMENTS / PLAQUES  
SOUVENIRS MORTUAIRES.

cordonnerie   
**André**  
**MOREAUX**

Rue St Joseph, 3

**5332 CRUPET - Tél. 083 69.94.14**

BOULANGERIE - PÂTISSERIE  
**NÉLIS & FILS s.a.**

- \* *Tous produits de 1° choix*
- \* *Spécialités tartes au riz et gâteaux*
- \* *Grand choix de pains spéciaux*

**Place Communale, 13  
5330 ASSESSE**

**Tél. 083 65.53.37**



Bois



Panneaux

**DELVAUX**  
CINEY

[www.delvauxciney.be](http://www.delvauxciney.be)

**Tel. 083/23.17.00**

*Delvaux, la passion du bois depuis 50 ans...*

**Boucherie Charcuterie**

**DELOBBE**

Bœuf - Veau - Porc - Volaille



Rue du Try d' Andoy 5  
5330 DURNAL

**Tél. 083 69 91 70**

**On porte à domicile**

**Jardisart**

**25, Chaussée N4, 5330 SART-BERNARD**

**Tél. 081 40 01 84 - Fax. 081 40 23 10**

Architecte paysagiste  
création de jardins - pépinière  
*Devis gratuit sans engagement*



## ATELIER DE GARNISSAGE

GARNISSAGE DE FAUTEUILS, SALONS  
CHAISES DE TOUS STYLES  
CONFECTION DE COUSSINS

RUE DU COMTE, 3 - 5332 CRUPET  
TÉL. 083 69 90 56 - FAX. 083 69 03 45  
GSM 0475 61 48 07

## BOTTON G. & Fils

- VIDANGE fosses septiques
- DÉBOUCHAGE canalisations
- Curage d'égouts & avaloirs communaux
- Nettoyage de citerne à eaux
- Location WC portable pour FESTIVITÉS



4 Rue de Lustin - 5330 MAILLEN  
083 65 51 39 - NAMUR 081 74 25 88  
ADHÉSION REGION WALLONNE

Nous sommes dans les Pages d'Or

## Restaurant "La Broche"

Monsieur et Madame Fieeuw - Lefebvre

Rue Grande, 22 - 5500 Dinant - Tél. 082-22 82 81  
Fermé le mardi et le mercredi midi



CADEAUX, SOUVENIRS  
& ACCESSOIRES DÉCORATIFS

rue Haute, 9  
5332 CRUPET  
083 69 94 44



SABLAGE - REJOINTOYAGE  
HYDROFUGATION  
RÉPARATION DE FAÇADES

**Christian TITEUX**

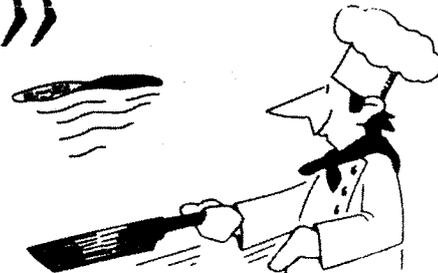
Chaussée de Dinant, 21a  
5334 FLOREE - ☎ (083) 65 50 23

Patron présent sur le chantier

Pas de sous-traitance

*Taverne - Restaurant - Crêperie*

« *Al Besace* »



Rue Haute, 11  
5332 CRUPET

(Près de l'église) - Tél. 083 69 90 41



**RÉPAR - CUIR**

rue St Joseph, 9  
**5332 CRUPET**

Tél. 083 69 96 82

**CUIR - DAIM - SKAI  
MOUTON RETOURNÉ**

**TECHNIQUE SPÉCIALE DE VULCANISATION**



*Les Ramiers*

**Restaurant gastronomique  
Cuisine française**

**Hugues Fieuw**



**Tél : 083 / 69 90 70  
Fax : 083 / 69 98 68**



**Site web :**

[www.restaurantlesramiers.be](http://www.restaurantlesramiers.be)

**E-mail : [info@restaurant.ramiers.be](mailto:info@restaurant.ramiers.be)**

**Rue Basse 32  
5332 Crupet**

**Ouvert de 12h à 14h et de 18h à 21h**

**Fermé lundi et mardi, sauf férié  
Ouvert le lundi midi en juillet et août**

**Terrasse**

**Séminaires, banquets, repas d'affaires**